



CAHIER SPÉCIAL



REGARDS CROISÉS SUR
11 QUARTIERS DE VILLAS
MENACÉS DE DISPARITION



REGARDS CROISÉS SUR 11 QUARTIERS DE VILLAS

A l'occasion de ses trente ans d'existence, notre association vous propose de découvrir 11 quartiers de villas du canton de Genève. Loin d'être exhaustif, ce coup de projecteur sur quelques quartiers parmi tant d'autres, a pour but de rappeler qu'ils ont du charme, qu'ils sont vivants et qu'ils représentent un pan de notre histoire commune.

#1 CEINTURE VILLAGEOISE / VERNIER



#2 PRESQU'ILE D'AIRE / VERNIER



#3 QUARTIER DE L'ETANG / VERNIER



#4 AU SUD DE L'AÉROPORT, COINTRIN ET SOUS-SARASIN, MEYRIN / GRAND-SACONNEX



#5 LES CORBILLETES / GRAND-SACONNEX - VERNIER



#6 LE MERVELET / VILLE DE GENEVE



#7 PETIT-SACONNEX VILLAGE / VILLE DE GENEVE



MENACÉS DE DISPARITION



#8 POINT-DU-JOUR / VILLE DE GENEVE



#10 LES SEMAILLES / LANCY



#9 PLATEAU DE SAINT-GEORGES / LANCY



#11 CONCHES / CHENE-BOUGERIES



#1 LES ZONES VILLAS AUTOUR DE VERNIER VILLAGE



En bout de village où villas et anciennes fermes se mêlent.

Et si la construction actuelle prenait exemple sur cette densité à visage humain ?

Caractéristique du quartier

Les zones villas alentour du village de Vernier contribuent fortement à la qualité de vie de l'ensemble des habitants.

Les zones villas du Signal, de Montfleury, de Crotte-au-Loup que l'Etat veut supprimer forment une zone de transition verte et douce entre les zones industrielles et le village de Vernier.

Ces déclassements contraires à toutes les planifications directrices communales ont été refusés à l'unanimité par les conseils administratif et communal de Vernier.

Quant à la zone villas sise en prolongation de Vernier village, elle crée une transition entre ce dernier et le corridor biologique

composé par les espaces cultivés et boisés dits «du Canada». Ce corridor se trouverait définitivement coupé de Vernier par la création d'une nouvelle sortie autoroutière prévue en surface pour relier les zones industrielles à l'autoroute, les villas les plus récentes se retrouveraient aux premières loges... Il y a moins de 4 ans, Vernier espérait encore pouvoir implanter à cet endroit de nouvelles villas.

Situation actuelle et enjeux

Le déclassement de zones villas à Vernier n'a pas pour objectif davantage de logements mais permettra de délocaliser les entreprises qui ne «s'intégreraient» pas au grand projet de la Praille-Acacias-Vernets. L'argument «officiel» avancé par l'Etat (zones inhabitables en termes de bruit causé par

les avions) ne tient pas car à situation semblable, Zürich a su maintenir des quartiers habités grâce à quelques mesures techniques.

Ce que l'Etat se garde bien de mentionner, c'est que ces déclassements lui permettront, accessoirement, d'économiser de fortes sommes dans le cadre d'une procédure juridique qui l'oppose à certains propriétaires depuis de nombreuses années.

Le quart du territoire de Vernier est déjà occupé par des zones industrielles (ZI). La commune abrite les dépôts d'hydrocarbures, elle a accepté l'agrandissement de la ZI des Batailles et l'installation d'Ikea, mais c'est encore à Vernier que l'Etat veut créer de nouvelles zones industrielles. C'est tout simplement inadmissible.

A 180 CHF/m² avec une limite de hauteur à 21 m, il est évident qu'aucune entreprise ne cherche à densifier l'utilisation de sa parcelle. En zone industrielle, la plupart des bâtiments s'étalent sur un ou deux étages et les parkings utilisent le reste de l'espace au sol plutôt que le sous-sol. A Genève, il faut croire que nous avons encore trop de place à gaspiller.

Appuyés par leurs autorités, les habitants se mobilisent

Pour s'opposer à la disparition des zones villas, préserver le logement et la qualité de vie, les habitants de Vernier village ont été les premiers à se mobiliser contre le PSIA (planification sectorielle de l'infrastructure aéroportuaire) qui prévoit 25 millions de passagers en 2030, et implique



une augmentation conséquente des mouvements aériens y compris nocturnes. La croissance de l'aéroport impactant le territoire et la construction de logements bien au-delà de la zone villas de Vernier, l'initiative communale lancée en 2015 s'est transformée en pétition permettant à tous les habitants, français, vaudois et genevois subissant les nuisances aéroportuaires de faire entendre leur voix. Cette mobilisation citoyenne a été suivie par celle de 45 communes riveraines, elle-même suivie par la création, en été 2016, d'une Coordination pour un aéroport respectueux de la population et de l'environnement (CARPE). Sans remettre en question sa présence, il est temps que notre aéroport tienne compte du territoire urbanisé et habité dans lequel il s'insère.

Textes: Pic-Vert, Association des Intérêts de Vernier Village (AIVV) et Associations de défense des propriétaires des zones de Montfleury et de Crotte-au-Loup
Illustration: Marion Jiranek

Témoignage



*Pierre Ronget
maire de la Ville
de Vernier*

Après plusieurs années d'enseignement de l'Histoire, mon parcours professionnel m'a conduit à trois reprises à des postes de Direction. Le troisième poste m'a transplanté des bureaux de la Vieille-Ville à

Lullier comme Directeur de l'Ecole d'Horticulture avec, au début, l'impression d'être une plante hors-sol ayant besoin de s'enraciner, tant tout était nouveau.

Ce besoin de racines me vient de mon parcours familial. Mes arrière-grands-parents et mes grands-parents maternels ont vécu dans la ferme familiale, la ferme Pattey, à Vernier-village. De plus, sur un terrain appartenant à ma famille paternelle depuis 1923, à la route de Montfleury, près du village, mon père a fait construire dans les années 1960 une maison pour sa propre famille. Cette maison est venue tenir compagnie à celle construite par mes grands-parents paternels en 1926. J'habite aujourd'hui encore cette maison avec mon épouse et mes filles. On peut donc parler d'enracinement familial à Vernier et plus particulièrement à la route de Montfleury.

La magie du lieu tenait alors au fait que le terrain était entouré de champs, qui s'étendaient jusqu'aux voies de chemin de fer. Bien que bruyants, les avions étaient peu nombreux. Les choses ont bien changé : la propriété est aujourd'hui cernée par une zone industrielle et artisanale et le trafic aérien est intense. Loin, bien loin sont les champs de tournesols et de blé !

Malgré un environnement qui s'est indéniablement péjoré, la maison et son espace permettent de réunir toute la famille, d'accueillir les amis, des réunions d'une ampleur impossible à envisager dans un appartement de ville. Notre maison nous donne l'occasion de cultiver nos racines familiales et communautaires, chose pour nous essentielle. Le jardin qui entoure la maison a une fonction régénératrice. Il permet une communion avec la nature. Il nous invite à prendre le temps de regarder pousser les plantes. En ce sens, toutes les zones villas ont un rôle important à jouer; elles sont des poumons de verdure et toute société a besoin d'évoluer dans un environnement de verdure et de biodiversité.

Quant à l'avenir, les craintes sont de deux ordres. D'une part, il y a les nuisances engendrées par les zones industrielles et la perte massive de la biodiversité dans ces périmètres car, même si l'accent est mis sur les zones de verdure en zone industrielle, il est fortement à craindre qu'elles soient biologiquement mortes (contrairement aux zones villas). D'autre part, l'horizon s'assombrit en termes de nuisances aéroportuaires.

Après toutes ces remarques, j'aimerais dire qu'il est essentiel que chacun puisse vivre et rester aussi longtemps qu'il le souhaite dans le lieu qu'il a librement choisi pour l'équilibre humain et la symbiose avec la nature qu'il permet. Il faut absolument défendre l'idée d'une société dans laquelle chacun puisse vivre en harmonie avec la nature. C'est bon pour l'individu et c'est aussi bon pour la société. L'Histoire est truffée d'histoires l'illustrant. A l'échelle locale, l'engouement actuel pour les jardins familiaux prouve que l'être humain a besoin de renouer avec les racines d'un monde qu'on tente de faire disparaître.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN SPAZI PER INSCUNTERS

#2 PRESQU'ÎLE D'AÏRE / COMMUNE DE VERNIER

Caractéristique du quartier

Le quartier de la presqu'île d'Aire est situé en contrebas de la grande cité du Lignon. Il est composé d'une zone villas, d'une zone sportive, d'une zone industrielle, d'un cycle d'orientation et d'une école primaire. Il jouit d'une bonne qualité de vie et d'une relative tranquillité. Au sein de la zone villas, 114 villas appartenant à l'association du Coin de Terre ont vu le jour en 1962. Cette association - reconnue d'utilité publique en 1933 - compte près de 800 membres propriétaires et jardiniers dans le canton de Genève, elle a pour but de donner aux familles l'accès à la propriété foncière hors du marché immobilier spéculatif. Elle favorise les initiatives de densification mais d'une manière sensée et raisonnable lorsque la possibilité se présente. Par exemple, la reprise d'une maison vétuste sur un terrain de 1000 m² au chemin du Renard à Aire. Elle a été démolie l'année dernière pour construire à sa place deux villas. Autre exemple de densification «légère»: un garage transformé en logement (studio) selon un concept intergénérationnel qui devrait faire école... Un couple a transformé le garage de sa villa en habitation, permettant à leur fille avec 3 enfants de reprendre la maison existante. Il en va de même pour d'autres propriétés qui ont réalisé des modifications allant dans ce sens.

Dans la presqu'île d'Aire, l'Association du Coin de Terre est particulièrement active, toujours avec le but d'offrir la possibilité à des familles de devenir acquéreurs d'une maison avec un terrain, évidemment plus modeste en surface que les anciennes villas.

Situation actuelle et enjeux

Actuellement, la zone villas n'est pas comprise dans les zones à densifier. On pourrait donc en conclure



que contrairement aux autres lieux, elle n'est pas menacée. Le fait que le Coin de Terre y possède un de ses sites les plus importants n'y est sans doute pas étranger. Toutefois, ce quartier est en pleine mutation par de nouveaux projets ainsi qu'une densification plus importante des parcelles existantes (démolition des anciennes villas et reconstruction de nouvelles villas plus nombreuses en lieu et place).

Relevons également la présence, incongrue, d'une zone industrielle aux confins de la presqu'île. Une zone qui, pour une bonne partie, est occupée par des dépôts de la Ville de Genève. Celle-ci ne disposant plus d'assez de place sur son propre territoire pour les abriter, elle se trouve dès lors obligée de compter sur d'autres communes pour accueillir avec bienveillance cette présence sur leur territoire, bienveillance qui risque bien de s'épuiser le jour où, ces communes se trouveront elles-mêmes confrontées à un manque de place.

La présence de la zone industrielle implique que les voies d'accès, qui traversent la zone résidentielle, continuent à générer des nuisances et demeurent d'un gabarit important afin que les entreprises qui occupent cette zone puissent continuer à développer leurs activités. Ce risque est parfaitement illustré par le conflit actuel qui oppose les habitants de la zone résidentielle à la construction d'un bâtiment de 5 étages (qui sera le plus haut de la presqu'île) prévue par l'une des entreprises du site. Dès lors, on ne peut que regretter qu'au niveau de la planification directrice et donc du plan directeur, la question du maintien de cette zone industrielle, éloignée de tout accès ferroviaire ou routier adapté, n'aie pas fait l'objet d'une réflexion de fond.

Par ailleurs, un projet de construction d'un immeuble pour personnes âgées (IEPA) est prévu sur une grande parcelle (19'065 m²) centrale de la presqu'île appartenant à l'Etat de

Genève. Une première étape est prévue avec une densité de 0.6. Avec l'accord du Conseil municipal, une deuxième étape pourrait voir le jour, ce qui augmenterait la densité à un maximum de 0.8.

Appuyés par le Conseil municipal, les habitants se mobilisent

Les habitants se mobilisent actuellement contre la construction d'un centre pour réfugiés mineurs non-accompagnés (MNA) sur la plus belle parcelle d'Aire jouxtant l'école primaire. Ce centre, à vocation pérenne, devrait accueillir 200 à 300 réfugiés mineurs, ce que les habitants jugent trop important estimant que la commune de Vernier est déjà suffisamment sollicitée pour l'accueil de réfugiés.

Tous ces projets risquent de mettre à mal la qualité de vie qui y règne. C'est pourquoi l'association des intérêts d'Aire-le Lignon se bat pour que les projets puissent s'intégrer dans le quartier.



Bout de terre

*pour tous, reliquat
des trente glorieuses*



VISITE GUIDEE

Inscription obligatoire sur
geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR	2016	RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN		ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO		SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN		SPAZI PER INSCUNTERS

Témoignage



*Daniel Rochat,
ancien président
du Coin de Terre*

Presqu'île d'Aire, 1962: 114 jeunes familles, dont la majorité avec 3-4 enfants, emménagent dans des villas - préfabriquées sur place - dans un grand terrain vague au-dessous de l'école d'Aire: le groupement Aire-Grandchamp de l'Association Genevoise du Coin de Terre est né! (le plus grand des 20 groupements de l'AGCT à Genève).

Tels les colons du Far West, les habitants s'organisent pour aménager leur maison et leur jardin. Le rêve des familles se réalisait! Mais avant de pouvoir semer du gazon et planter des arbres, il faut enlever des tonnes de cailloux! Bien que les moyens financiers de la plupart d'entre nous soient très limités, la solidarité

entre voisins est réelle: on se prête, qui une brouette, qui du petit matériel de maçon, on se partage une tondeuse afin de diminuer les frais: les nouveaux habitants ont fait venir sur le chemin du Renard un wagon CFF plein de patates et de sacs de tourbe ...

L'ambiance du quartier était extraordinaire! Les nouveaux propriétaires travaillaient avec entrain le soir et les week-ends pour aménager leur nouveau lieu de vie ... Dans les années soixante, on dénombrait plus d'une centaine d'ados jouant dans ce quartier! Imaginez l'ambiance!

Certes, depuis l'emménagement en 1962, le nombre d'habitants a diminué, les arbres et les enfants ont grandis, et le quartier est devenu vieillissant. Toutefois, ces dernières années, on assiste à la reprise des maisons soit par des nouvelles familles, soit par les enfants des premiers propriétaires, ou encore de plus en plus souvent, par leurs petits-enfants.

Textes: Pic-Vert et Association des Intérêts
d'Aire-le Lignon (AIALI)
Illustration: Marion Jiranek



Au milieu du béton et de l'asphalte,

un poumon de verdure bienvenu pour une promenade et une respiration.

Situation actuelle et enjeux

Situé à seulement deux kilomètres du cœur historique de Genève, le site de l'Etang s'est jusqu'alors développé autour d'activités industrielles, artisanales et commerciales, tirant parti des grands réseaux d'infrastructure en périphérie du noyau urbain, train, tram, autoroute et aéroport. Mais c'est aussi un site très contraint du fait de la présence de ces infrastructures et des risques liés tant aux dépôts d'hydrocarbures sis à proximité que des passages de matières dangereuses convoyées par le chemin de fer.

Aujourd'hui rattrapé par la ville, ce site est appelé à muter pour répondre aux besoins de l'agglomération, notamment en termes de création de logements. L'option choisie jusqu'à récemment était de déclasser le périmètre

industriel en zone de développement pour du logement, du commerces et des infrastructures communales (le projet PCM dit du quartier de l'Etang) et de préserver la zone villas adjacente.

Le quartier de l'Etang s'inscrit dans le périmètre de deux des Grands Projets Prioritaires du Canton de Genève: le Grand Projet «Châtelaine» et le Grand Projet «Vernier Meyrin Aéroport». C'est donc en étroite collaboration avec les équipes de mandataires des Grands Projets pilotés par l'Etat que s'est développée le projet du quartier de l'Etang, afin de s'insérer au mieux dans le cadre existant et tisser un projet urbain en accord avec son environnement. La commune de Vernier, Conseil administratif, services techniques et Conseil municipal, ont travaillé en étroite collaboration avec les équipes du promoteur immobi-

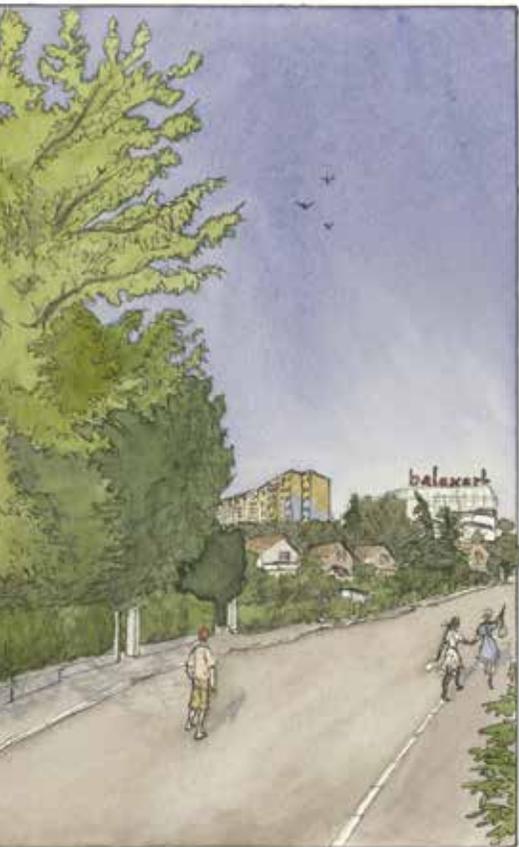
lier du projet (PCM SA). En sus des collectivités publiques, les habitants du quartier de villas de l'Etang ont également été étroitement associés et leurs remarques ont été prises en compte.

L'option prise par PCM SA, promoteur et propriétaire foncier, est claire : la mutation doit s'opérer dans le cadre d'un projet imposant les plus hautes exigences d'habitabilité, de confort, de qualité de vie et de sécurité pour ses futurs habitants. Il s'agira d'un quartier dense mais agréable à vivre. Au-delà d'espaces publics généreux ou d'une mixité sociale et d'activités nécessaire, ce quartier, où le gris béton dominait jusqu'alors, passera de 12% à 55% de surfaces végétalisées s'étendant du pied des immeubles au toit de ces derniers. Du jamais vu, mais tellement bienvenu à

Genève. Entre 2014 et 2015, ce projet a été voté à l'unanimité du Conseil municipal de Vernier et du Grand conseil. Il devrait démarrer d'ici la fin de l'année 2016 et les constructions s'échelonnent jusqu'en 2021. Voilà bien la preuve que l'on peut avancer vite même dans des situations complexes pour autant que le projet soit mené de manière exemplaire, concertée et transparente.

Tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes si, en 2016, le canton n'avait pas décidé, de choisir parmi les quartiers prioritaires voués à une prochaine densification celui de la zone villas de l'Etang.

La première pierre du quartier de l'Etang n'a pas encore été posée, et il est évident qu'il faudra, même après la dernière



Pierre, des années pour que la sauce prenne entre les nouveaux habitants et qu'une logique de quartier émerge. Enfin, est-il justifié de densifier tout ce qui entoure les citernes, l'autoroute et toutes les infrastructures existantes jusqu'au moindre mètre carré? Une mixité de zone n'est-elle pas nécessaire pour la qualité de vie ?

Des habitants qui se mobilisent et se sentent floués

Après avoir permis par leur participation active et positive l'émergence du quartier de l'Etang voisin, les habitants de la zone villas ressentent ce choix du canton comme une punition. Cette décision prématurée des autorités risque de mettre en péril au niveau de la planification tout le processus de concertation et, au niveau du terrain, tout celui permettant d'aboutir à une intégration réussie, une cohésion sociale et une cohabitation harmonieuse.

Témoignage



Claire Didelot,
biologiste
et enseignante

Combien vaut ma villa? Est-ce un bien à deux millions, comme le prétend le marché immobilier genevois?

La mienne vaut bien plus que cela. Elle vaut plusieurs millions de souvenirs, de moments d'histoire familiale, d'heures de jardinage et d'entretien. J'y ai élevé 3 enfants, qui ont connu les cabanes dans les arbres, la corvée de désherbage des allées de gravier et les centaines de pommes qu'on continue, bon an, mal an, d'aligner chaque automne sur les claies.

La maison a été construite par mes grands-parents, dans les années 30. Ils ont acheté un bout de verger, à côté des voies de chemin de fer, dans un coin peu prisé. Ils l'ont faite à leur mesure, ma grand-mère voulant «voir qui arrive» depuis sa cuisine. Elle avait une vingtaine de poules, autant de lapins, et leur viande n'était servie que le dimanche. Je coupais la dent-de-lion avec mon grand-père, cuisinier au Molard, pour des salades un peu rêches.

Le gros pommier de la terrasse était là avant la maison, obligeant les maçons du dimanche à faire le tour de l'arbre. Les épiceas côté nord ont été ramenés des Marécottes par mon père lors de l'une de ses courses d'école. Dès que j'ai pu, j'ai pris le relais. Replanté un Boskoop lorsque le vieil arbre a montré des signes de fatigue. Déplacé les tomates année après année pour que les maladies les épargnent. Je

laisserai mon empreinte par l'alignement des roses trémières et les lupins que je m'échine à récupérer dès qu'une jeune pousse s'égare dans les chemins.

La maison est verte en été, rouge en automne, grise en hiver, car la vigne vierge recouvre presque partout un rude crépi et change de couleur à chaque saison.

A un bout de mon chemin, le Jura marque l'horizon de sa ligne douce. A l'autre bout, le Salève lui fait face. Entre les deux, de grands arbres relaient les fruitiers pour ombrager la promenade. Peu de voitures, juste des enfants qui apprennent à faire du vélo, des cyclistes qui roulent de front en discutant, quelques vieilles personnes qui déambulent lentement. Une parenthèse.

La ville nous a peu à peu rejoints. Elle a apporté des centres commerciaux, des lignes de bus bien plus performantes que le poussif n° 6 qui montait à Châtelaine et dans lequel on transpirait à grosses gouttes en été.

Elle a esquissé aussi, récemment, la promesse d'un futur tout autre, fait d'un calcul de densification dont les chiffres m'alarment. Une crainte très profonde s'est installée, celle d'un quartier où disparaîtront sans bruit nos patrimoines : familial et arboré.

La quatrième génération vient de réinvestir la maison, le jardin. Je ne peux, ne serait-ce que pour elle, me résoudre à ce que l'histoire de cette maison s'interrompe par la seule volonté d'un Etat souverain jusqu'à l'arrogance.

Ma maison n'a pas de prix.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN 2016 ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO 2016 SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN 2016 SPAZI PER INSCUNTERS

Textes: Pic-Vert et Groupement des habitants du chemin de l'Etang et environs
Illustration: Marion Jiraneck

Situation actuelle et enjeux

Sous prétexte de répondre à la crise du logement, le canton projette de déclasser les zones villas sises au sud de l'aéroport (ndlr: Cointrin Est et Ouest, Sous-Sarasin, Corbillettes). Le projet n'est pas nouveau, mais il a été gelé durant des années, le temps de permettre aux études lancées dans le cadre des Grands projets d'aboutir à une image à l'échelle de l'ensemble du périmètre sis au sud de l'aéroport.

Dans les plans présentés au public en mars 2016, la moitié du quartier est prévue pour des immeubles administratifs, au motif que ce périmètre est soumis au bruit des avions, donc impropre à l'habitat. En fait, le canton veut faire de la zone sud de l'aéroport une vitrine promotionnelle de Genève. Bilan: peu de nouveaux logements pour ceux qui cherchent à se loger. Pour les résidents, adieu la qualité de vie, la verdure et la convivialité. Au final, une opération de prestige coûteuse qui ne résout en rien la crise du logement mais remplit les poches des affairistes ... Il s'agit d'un projet mégalomane, contraire aux intérêts de la population ...

COINTRIN, MEYRIN

Cointrin a vu changer son caractère champêtre au moment de l'implantation d'un «champ d'aviation» décidé en 1919. Du champ on passa vite à une piste en béton, qui n'a cessé de s'agrandir, puis à des bâtiments de hangars et d'aéro-gare proprement dits. De l'ancien village de Cointrin il ne reste aujourd'hui que des traces ténues que la phase exploratoire d'un nouveau Recensement architectural du Canton

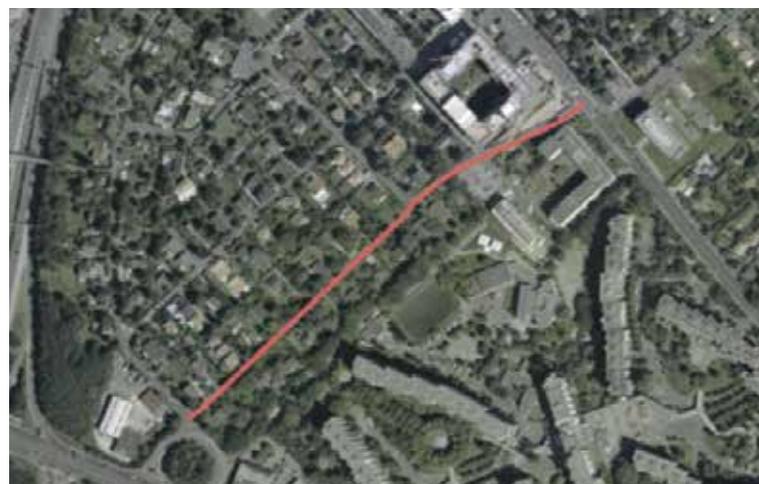


de Genève pour la commune de Meyrin se charge de relever. C'est à l'Ouest de l'avenue Louis Casai (l'Est est en cours

de démolition!) qu'il faut partir en exploration pour découvrir des chemins insoupçonnés, des havres de verdure ...

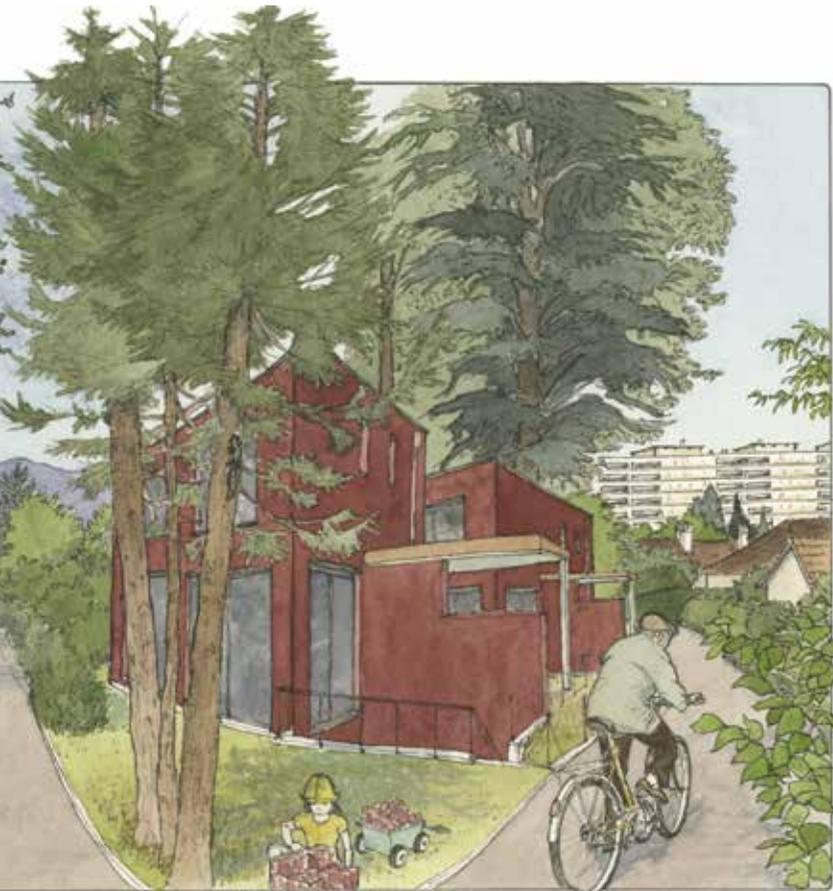
Le périmètre, situé au droit de la cité des Avanchets, se cache derrière les rideaux d'immeubles situés le long de l'avenue Louis

Cointrin - Un patrimoine insoupçonné



Légèrement ondoyant, ce chemin bordé de villas et de chalets, amoureusement tenus par leurs occupants, sert malheureusement de voie de délestage, comme ceux de beaucoup d'autres zones de villas à Genève pour des automobilistes peu soucieux d'en respecter la limitation de vitesse. Si les habitations sont pour la plupart sans prétention, certains jardins sont

paradisiaux et l'entier du chemin constitue au titre d'un patrimoine paysager quelque chose d'exceptionnel, un locus amoenus, qui contraste avec les densités exprimées dans la Cité des Avanchets, située à l'arrière des parcelles des numéros pairs. Ce chemin et son quartier demeurent le lieu de la promenade dominicale des riverains moins heureusement lotis (comme ceux des Avanchets justement) qui, à un jet de pierre de chez eux, peuvent venir se récréer, profiter du chant des oiseaux et du spectacle des jardins. L'an dernier un article de la Tribune de Genève signé Xavier Lafargue et intitulé Un improbable coin de paradis à l'ombre des Avanchets www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/balade/story/1509... avait déjà relevé le charme de ce secteur, ce que le travail effectué par les recenseurs de Meyrin ne fait que confirmer.



Un père avec son enfant dans les bras :

« Nous sommes trois familles locataires, nos enfants apprennent à marcher dans l'herbe, ils sont en relation avec la terre, la nature. Nous profitons tant que nous le pouvons... »

* VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
 ANNEE DU JARDIN 2016 ESPACE DE RENCONTRES
 ANNO DEL GIARDINO 2016 SPAZIO PER INCONTRI
 ONN DAL CURTIN 2016 SPAZI PER INSCUNTERS

Casaï. Le lieu-dit «Avanchet» garde le souvenir des friches sur lesquelles seul poussait l'«avan», soit l'osier en ancien français, nous explique le site consacré aux noms géographiques du Canton de Genève <http://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/chemin->

de-la.... Un nant de l'Avanchet, aujourd'hui presque totalement canalisé et enterré, coulait entre le Grand-Saconnex et le Rhône.

Dans le secteur compris entre l'avenue Louis Casaï, le chemin de l'Avanchet, le chemin des

Ailes et du Ruisseau, secteur qui s'est développé particulièrement entre 1950 et 1960, on reconnaît le travail de plusieurs architectes connus, comme le Meyrinois Virginio Malnati (11-13 Avanchet, 16 de Joinville et la remarquable école primaire au 39 ch. du Ruis-

seau de 1957), René Schwertz et Jean Schürch (22, Avanchet), de Mirbach (27, Avanchet, 21 à 25 de Joinville), H.-G. Lese-mann (18, de Joinville), Alfred Damay (14, Ruisseau), ainsi que quelques villas et chalets de J. Spring ou de Pierre Perrin. ►

Témoignage



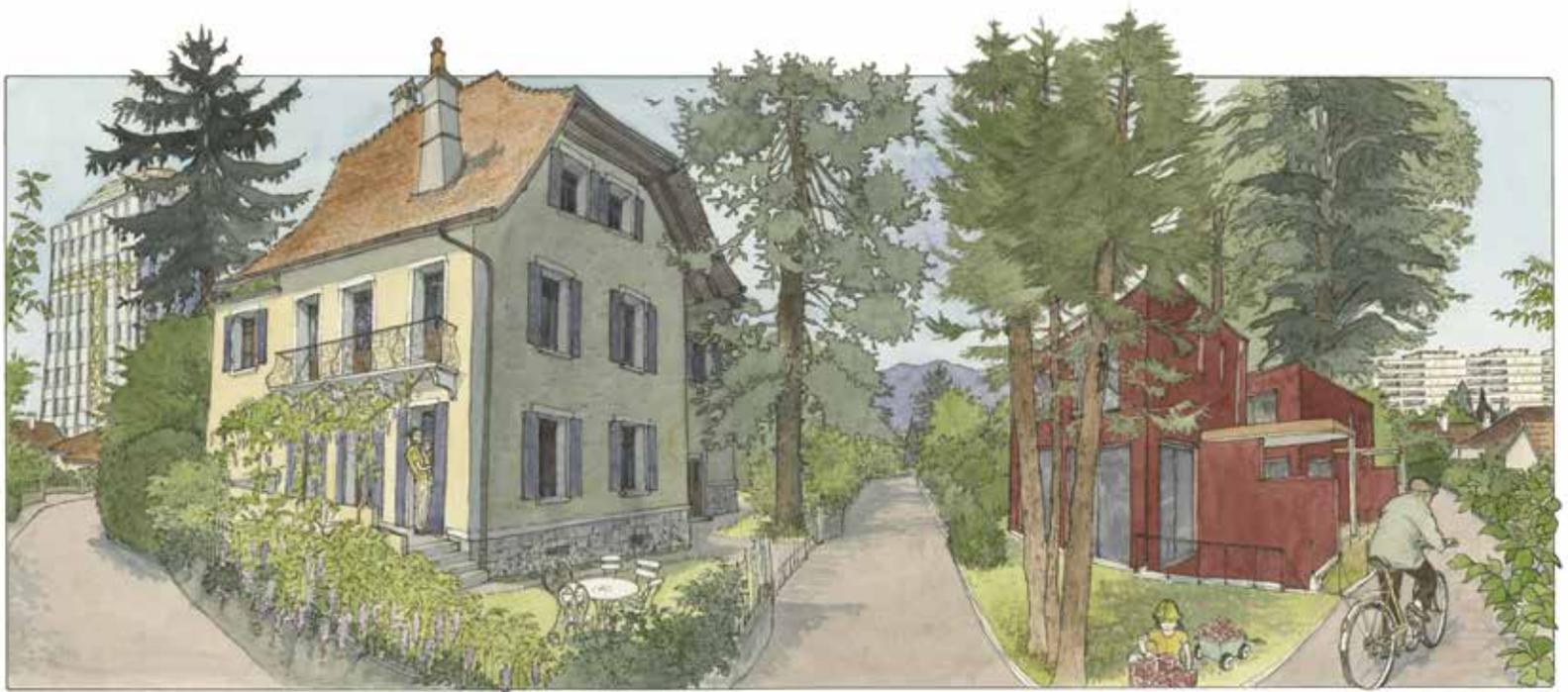
Maria Dimou, ingénieure au CERN

Nous pensons que notre quartier avait la chance d'être près de l'aéroport, de la station CFF, de l'autoroute, des grandes avenues, tout en gardant une dimension humaine, des maisons sympathiques entourées par des jardins. Un quartier avec une végétation diversifiée, intéressante, sobre et élégante, qui donne l'impression aux habitants et aux passants qu'ici le contact avec la nature n'est pas perdu depuis longtemps.

Nous habitons le chemin des Sapins. Mais avec la destruction massive des maisons du côté des numéros impairs (déjà déclas-

sées en zone développement 3 depuis de nombreuses années), suite à la densification dictée par les autorités par le biais de 2 PLQ adoptés par le Conseil d'Etat en mars 2010, pas un seul sapin n'est resté debout! Des arbres centenaires ont déjà été sacrifiés et leurs remplaçants ne sont pas encore plantés. Les anciennes surfaces des jardins sont pourtant déjà asphaltées, vite et bien...

Faites l'extrapolation de cette situation à toute la région que "le Grand Projet Vernier-Meyrin-Aéroport" vise. Quelle image de Genève cette région donnera-t-elle de façon fonctionnelle ou esthétique? Quelle qualité de vie peut être défendue dans ce nouveau paysage qui se dessine avec ingrédient principal le béton? Qui voudra entendre depuis son appartement du 5ème étage d'un grand immeuble les avions qui arrivent ou décollent toutes les minutes?



Situé plus au Nord, le complexe des Ailes, conçu par l'Atelier d'Architectes (François Maurice, Jean-Pierre Dom et Jean Duret) en étroite relation avec l'activité aéroportuaire, constitue un jalon important de l'avènement de la loi Dupont à Genève. Des villas contiguës, obéissant à deux typologies différentes, constituent un ensemble avec l'immeuble des Ailes, qui a fait l'objet d'un «refurbishment» récent, et la piscine des Ailes, qui était la première piscine publique de Genève. Les villas semblent menacées et plusieurs propriétaires auraient déjà vendu leur bien à des promoteurs qui, il n'y a pas de petits profits, les

louent jusqu'à fin 2016! Pourtant ces maisons, bien conservées pour la plupart, sises dans une belle parcelle de plus de 1000 m, s'inscrivent dans la modernité architecturale suisse des années 1950. Surmontées d'un toit plat légèrement incliné elles marient le béton au bois, disposent leur cuisine américaine à côté du séjour, et leurs chambres en demi-niveau ou à l'étage. Ce serait une perte sèche pour le patrimoine genevois de voir disparaître ces seize villas au profit de planchers administratifs (dont Genève ne sait plus trop que faire). L'ensemble complet des Ailes (immeuble, villas et piscine) mérite d'être classé et

protégé pour son intérêt local et national.

Texte Dr Leila el-Wakil, professeure d'histoire de l'architecture, Unité d'histoire de l'art, UNIGE

Situation actuelle et enjeux

Les choix politico-économiques, ne sont ni écologiques ni visionnaires, et menacent actuellement le reste du quartier de villas en zone 5 de déclassement en zone développement 3. En effet, une nouvelle enquête publique a eu lieu pour Cointrin Ouest cet été, après celles de 2009 et 2011; quant à Cointrin Est, les autori-

tés ont considéré que l'enquête publique de 2011 concernant le déclassement de cette zone restait valable!

Les habitants se mobilisent

Pour faire entendre leur voix, et s'opposer au déclassement, les habitants de Cointrin n'ont pas hésité à s'exprimer au moyen de banderolles étendues à leur fenêtres ou portails (voir journal Pic-Vert mars 2016) et à lancer deux pétitions: (P 1973) déposée le 21 avril 2016 par l'Association des intérêts de Cointrin et (P 1987) déposée devant le Grand Conseil le 1^{er} septembre 2016 par l'Association de Cointrin Ouest.

SOUS-SARASIN, GRAND-SACONNEX

Caractéristique du quartier

Important quartier d'environ 250 villas situé entre Palexpo à l'Est et le chemin des Corbillettes à l'ouest (en limite avec Meyrin) ainsi que l'autoroute au nord. Il fait partie de la zone villas du

Grand-Saconnex qui se poursuit au sud jusqu'au Petit-Saconnex limite de la Ville de Genève.

C'est une zone de transition entre l'aéroport et la ville de Genève avec son quartier du Petit-Saconnex.

Très ancienne zone villas, elle est constituée d'une arborisation très diversifiée avec de magnifiques chênes séculaires, des chemineaux bucoliques dont profite toute la population saconnésienne participant ainsi à la qualité de vie de celle-ci.

Véritable corridor biologique avec une flore et une faune luxuriante, ce poumon de verdure entre ville et aéroport grâce à la diversité et densité de sa nature, agit comme absorbeur de nuisances tant en matière de bruits que de pollutions de l'air. L'im-

portante surface de perméabilité de ses sols génère aussi localement des micro-climats.

La plus grande partie des villas ont plus de cinquante ans dont certaines avec plusieurs logements et des espaces de verdure sous formes de prairies et non pas de pelouses aseptisées.

Elle comporte aussi quelques exemples de constructions dignes d'intérêts telles que celles construites sous formes d'habitats groupés à la fin des années cinquante par MM. F. Maurice, J. Duret et J-P. Dom, architectes. Actuellement fort bien entretenues.

Ces trente dernières années, la zone a été fortement densifiée et ces quinze dernières années, des dizaines de villas groupées ou contiguës ont été construites.

Situation actuelle et enjeux

A ce jour notre zone figure en «jaune» sur le plan cantonal appelé «Programme de densification des quartiers de villas» ce qui se traduit par «Pas d'application de l'art.59 alinéa 4 de la LCI»! Or, le Grand-Saconnex vit une nouvelle fois de grands projets de développements urbanistiques en cours sur son territoire tels que le périmètre du Pré du Stand, de la Suzette, de la Place Carantec, la nouvelle ligne de tram et le Tunnel des Nations. L'objectif est de finaliser ces projets d'ici 2030 qui généreront 1300 nouveaux logements.

Les habitants se mobilisent

Les habitants de la zone villas du Grand-Saconnex, avec l'appui des autorités saconnésiennes et de l'ensemble de la population, s'opposeront à toute velléité de changement ou amendement de celle-ci, tant que les grands projets susmentionnés ne seront pas terminés et digérés par la population!

Textes: Pic-Vert, Association de Cointrin Ouest et Association Secteur Sous-Sarasin
Illustration: Marion Jiranek

Témoignage



Patrick Canellini, valaisan, 53 ans, marié à Assal Momeni, iranienne, 49 ans, père de deux enfants Kourosch 22 ans et Anouché 19 ans, enseignant et doyen à l'Ecole de commerce Nicolas-Bouvier.

Nous avons, ma femme et moi, jeune couple avec deux enfants, le rêve un peu fou de trouver une maison qui soit un véritable lieu familial où nous pourrions vivre avec un espace autour, où nous pourrions voir s'épanouir notre progéniture, les accueillir avec leurs conjoints, recevoir et héberger nos petits-enfants, un endroit à nous, proche de Genève, qui serait un foyer chaleureux.

Notre recherche a commencé au début des années 2000. Nous avons un petit pécule. Jeune enseignant dans le secondaire et, mon épouse, psychologue engagée dans une association, nous pouvions assurer également un revenu, mais peinions à remplir les conditions d'achat que nous trouvions sur le marché. Les biens immobiliers étaient soit largement trop chers, soit pas du tout à notre goût.

Une petite annonce, en janvier 2002, nous a mis sur le chemin de cette villa mitoyenne sise au chemin des Préjins. Elle a tout de suite été la maison de notre choix. Elle possédait une belle densité, comptait un petit jardin avec terrasse, avait du charme, se trouvait dans un quartier calme, bien situé, avec un chemin d'accès caressé par les branches des chênes centenaires; elle entraînait, de plus, dans notre budget.

Dès lors, nous avons fait les démarches nécessaires, nous nous sommes endettés, avons engagé notre fonds de prévoyance pour acquérir ce bien que nous désirions. A peine entrés, nous avons investi du temps et de l'énergie pour remettre notre villa en état et nous y installer. Nous avons sollicité nos amis et nos familles pour nous aider dans les travaux de rafraîchissement. Le premier novembre fut pluvieux; nous avons découvert que notre toit n'était pas étanche; nos enfants couraient dans la maison avec des cuvettes et des casseroles en quête du point de chute des nouvelles gouttes, heureux comme des apprentis sorciers. Nous l'étions moins, mais avons rénové la toiture l'été suivant. Depuis, nous n'avons cessé d'investir et de nous investir pour faire de ce lieu notre foyer.

Aujourd'hui, 15 ans plus tard, mon beau-père nous a rejoints, nos deux enfants ont grandi, et, comme nous, se sont attachés à notre maison, à notre rue, à notre quartier, à notre ville du Grand-Saconnex. Nous avons une belle complicité avec nos voisins. Nous nous sentons bien dans ce cadre où nous avons planté nos racines et dans lequel nous nous impliquons.

Il est clair que le quartier change et évolue. Tout autour de nous, des voisins ont commencé à densifier. Plus bas dans le chemin une villa individuelle s'est transformée en deux villas mitoyennes qui abritent les parents et leur fils avec sa famille. Plus haut, une petite villa est devenue un habitat groupé de 5 logements, pas très beau à notre goût, mais dans lequel les propriétaires résident.

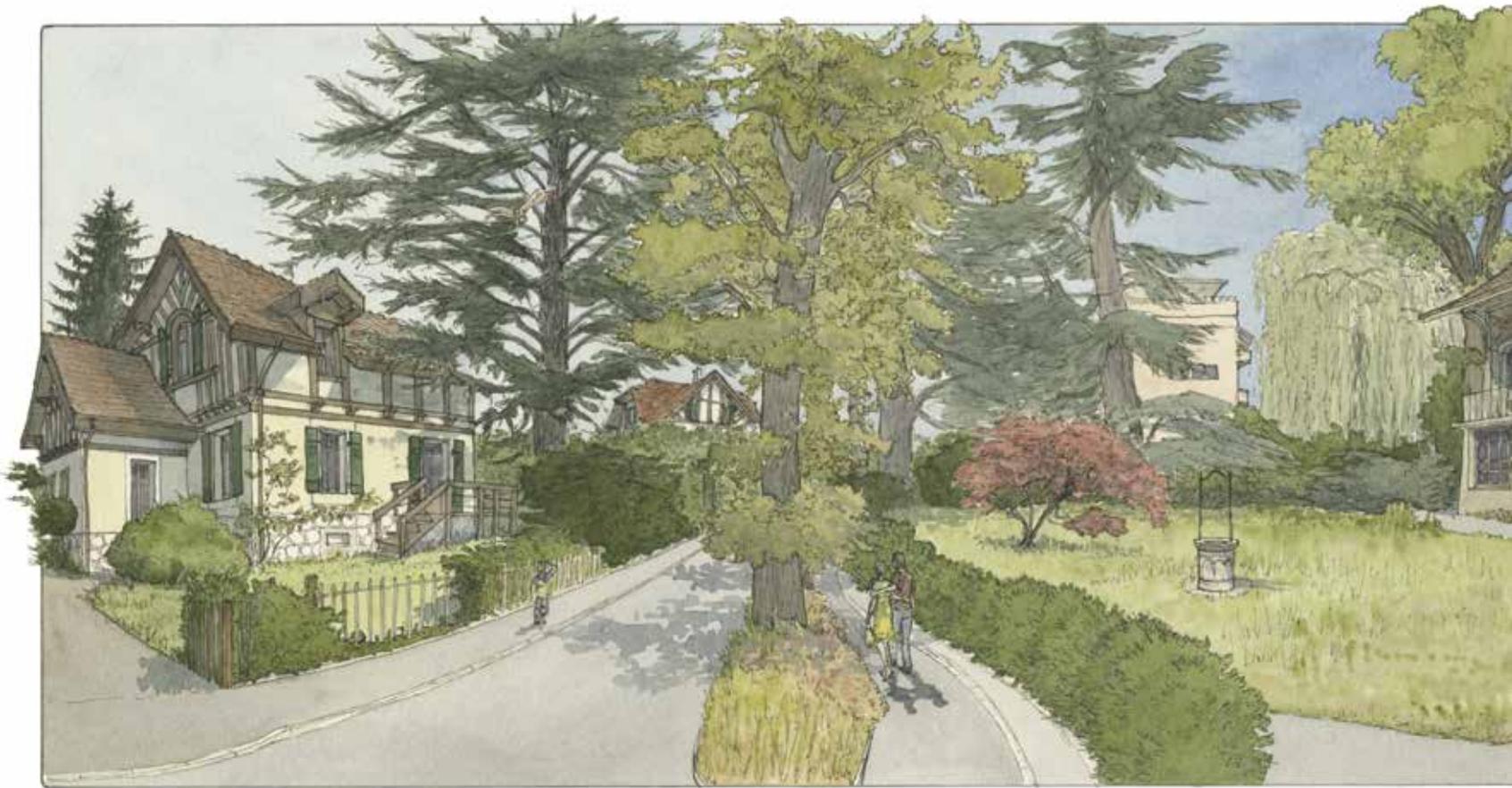
Le changement se fait et se fera, nous en sommes conscients. Nous le concevons sous forme d'une densification douce qui conserve la particularité de notre zone villas: un espace de verdure à visage humain où les générations cohabitent de manière harmonieuse.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN 2016 ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO 2016 SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN 2016 SPAZI PER INSCUNTERS



Quartier où les arbres dépassent encore en hauteur et en taille les bâtiments...

Collégiennes revenant des Coudriers: «Elles sont belles ces maisons, pourquoi les détruire?

Qu'est-ce qu'il est moche le nouvel immeuble en face!»

Caractéristique du quartier

Le périmètre du projet de changement de zone du PL 10843, d'une surface de 122'680 m², va de l'avenue Louis-Casaï au chemin des Corbillettes, et du chemin des Coudriers au chemin Terroux. Il est composé de 114 villas.

Le projet de zone réservée du Grand-Saconnex, qui affectera les propriétaires de villas sises côté Grand-Saconnex du chemin des Corbillettes, a été reporté de 2 ans. Parmi les maisons qui caractérisent le quartier, certaines sont dans le «Heimatstil» admiré lors de l'exposition nationale suisse de 1900 à Genève. Elles datent du

début du XX^e siècle, dont une de 1913, construite par l'architecte Edmond Fatio, comme maison-atelier pour l'artiste Jeanne Soldano. Une soixantaine de dessins réalisés par l'architecte, pour cette construction, se trouvent dans le Fonds Edmond Fatio, déposé aux archives cantonales. Cette villa est citée dans le travail de diplôme de Frédéric Python, étudiant en architecture de l'art, qui rédige actuellement un doctorat sur Edmond Fatio. Les maisons voisines, depuis le début du chemin, de même que le foyer des Corbillettes construit par Braillard, devraient être préservées, avec la maison Boccard, située sur le PL 10843, comme témoins de ce passé. Ce serait en équité avec les maisons-jumelées

du Mervelet, qui, elles, datent de 1927.

Situation actuelle et enjeux

A l'origine, le PL 10843 s'étendait, sur la commune de Vernier mais également celle de Meyrin. Mais toutes deux ont préavisé défavorablement le projet en 2001. Le canton a alors revu le périmètre et retiré du PL 10843 les parcelles sises sur la commune de Meyrin.

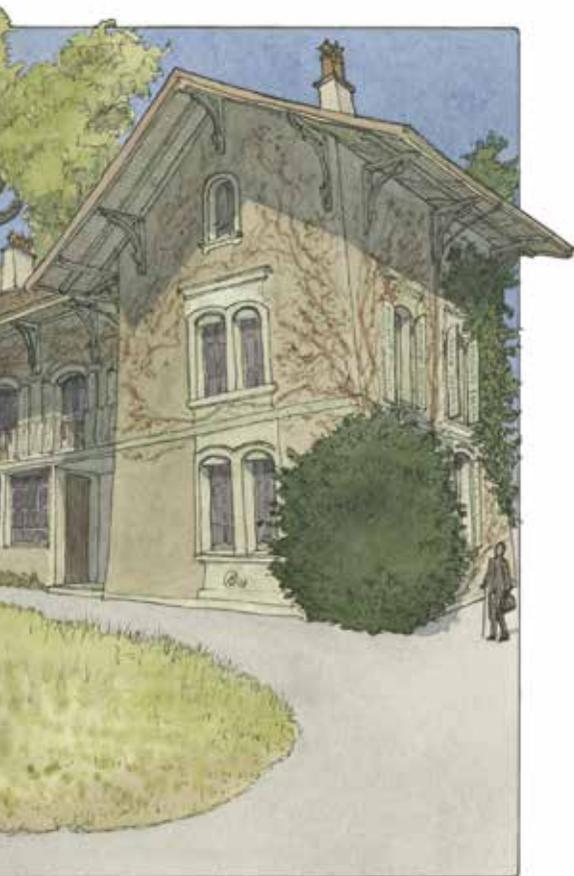
Le 27 juin 2007, le Conseil d'Etat a même approuvé le Plan directeur communal de la Ville de Vernier ne prévoyant qu'une urbanisation concentrée le long de l'avenue Louis-Casaï tout en garantissant de «maintenir les zones résidentielles existantes».

Mais après l'approbation de ce Plan directeur communal, le nouveau projet de loi moyennant une modification du périmètre initial prévue par le plan n° 29172-526-540, a été soumis au Grand Conseil pour approbation, sans même faire l'objet au préalable d'une nouvelle enquête publique...

Le traitement par le Grand Conseil de ce PL 10843 n'a pas été de tout repos (voir Pic-Vert No 108 de mars 2015). Renvoyé par deux fois en commission, il s'y trouve toujours.

Pétition des habitants

En septembre 2011, les habitants déposaient devant le Grand



Conseil une pétition (P1801) invitant les députés à ne pas accepter le projet de loi du Conseil d'Etat PL 10843 et demandant au Grand Conseil d'appliquer le Plan directeur communal de Vernier en vigueur, qui ne prévoit que le déclassement d'une partie de ce périmètre le long de l'avenue Louis-Casai. Tout comme le projet de loi, la pétition a également été renvoyée en commission.

Un processus participatif a été engagé avec les habitants dans le cadre des Grands projets. Initié en 2012, il a permis d'identifier les souhaits des habitants. Le processus participatif a été stoppé en 2014.

Textes : Pic-Vert, Association des habitants du chemin des Corbillettes et alentours (AICC) et Fédération réunissant les associations de quartier du Grand-Saconnex et environs (FLAGS)
Illustration : Marion Jiranek

Témoignage



Elisabeth Jobin
présidente de l'AICC
et de FLAGS

C'est un quartier qui fut la campagne des citadins, avec de la vigne. Ma maison en garde le souvenir, avec un canal d'irrigation à ciel ouvert, qui sert à déverser les eaux pluviales d'un pan de mon toit

dans un biotope, dont le trop-plein peut aller s'écouler dans les canaux des séparatifs d'eaux pluviales. Des grenouilles y ont trouvé refuge, comme des escargots d'eau, des libellules, des lézards, et des hérons de temps à autre, et même une cigogne en février 2015!

Les jardins des maisons qui étaient à l'origine les maisons d'été ou de week-end des habitants de la Ville de Genève, ont pour la plupart gardé des arbres fruitiers haute tige, comme ce cerisier de mon jardin qui a plus de 50 ans.

On m'a raconté qu'auparavant, la pépinière Boccard, qui abrite maintenant des immeubles de logements, un hôtel et des villas, était une décharge, comme le furent les Jardins familiaux de Villars.

Pendant la Seconde guerre mondiale, toutes les surfaces des jardins, hormis les arbres, servaient aux plantations de pommes-terre, conformément au plan Wahlen.

Cette région était un marais, comme le fut une partie de l'aéroport, et des nants se

trouvent dans le sous-sol, contenus par des parois de pierre ou de béton. Lors de nouvelles constructions, ils réservent fréquemment de surprises inondations de cave.

L'aéroport a toujours donné des avis défavorables aux nouvelles constructions proches de son site, comme à Meyrin, dont les autorités n'en ont pas tenu compte. On peut même trouver dans les archives de la télévision suisse, des spots publicitaires d'appartement témoin, promettant aux futurs habitants d'être aux premières loges pour le spectacle du décollage des avions!

Grâce au progrès technologique de ces 15 dernières années, le bruit individuel des avions, en terme de décibels, a diminué et continue à diminuer, mais la charge sonore est restée constante, car pondérée par un nombre plus grand de mouvements d'avions.

Notre quartier, perpendiculaire à l'aéroport subit beaucoup moins de charge de bruit que Versoix ou Vernier-Village, qui sont sous les axes d'atterrissage ou de décollages, selon les vents. De plus, l'aéroport désire construire sur l'autoroute, ce qui amoindrirait encore le bruit autoroutier, qui n'est pas encore étouffé par la végétation et les hauteurs qui bordent l'autoroute. Il faudra garder la végétation existante et les grands arbres qui régénèrent l'air et dont le feuillage est bien plus efficace pour atténuer le bruit provenant des décollages et atterrissages, que des constructions trop lisses ou non-munies de parois antibruit, qui feraient alors caisse de résonance au bruit des avions, sur une plus grande surface qu'actuellement, contrairement aux constructions basses des villas.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur
geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN 2016 ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO 2016 SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN 2016 SPAZI PER INSCUNTERS

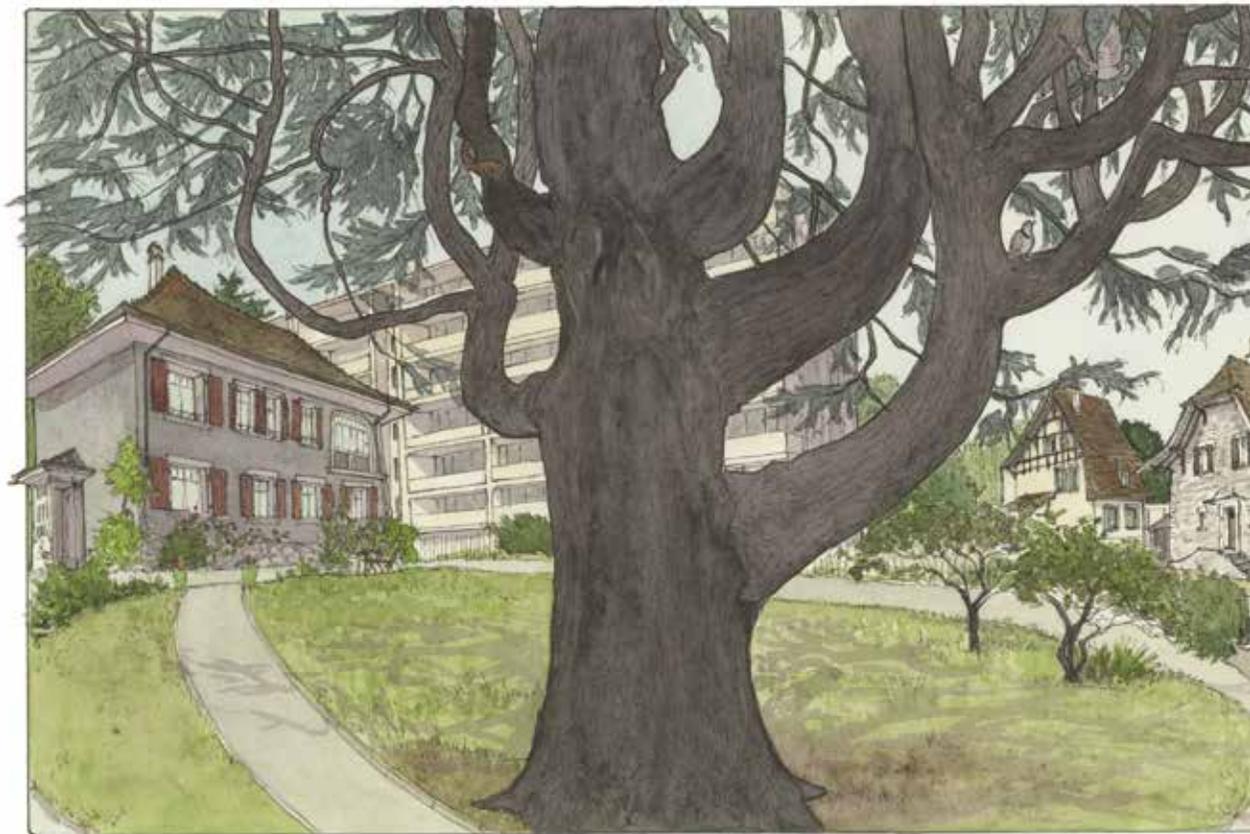
#6 MERVELET, VILLE DE GENÈVE

Caractéristiques du quartier

Le quartier du Mervelet est partiellement protégé par un plan de site en vigueur qui tient compte de la qualité de la conception du quartier. En dehors de ce plan de site, six plans localisés de quartier (PLQ) successifs, ont divisé ce quartier homogène en six sous-périmètres arbitraires, et n'ont fait que proposer le remplacement d'habitations entourées d'une végétation exceptionnelle, par une succession de barres sans âme, au mépris du patrimoine existant et d'un effort minimal déployé dans la conception d'alternatives urbanistiques.

La qualité du tracé des voies de communication à l'intérieur du quartier, ainsi que la volonté de créer un paysage urbain constitué d'essences végétales plus adaptées aux grands parcs qu'à de jardins privés, constituent des particularités du quartier du Mervelet.

Les PLQ prévoient la destruction d'un certain nombre de villas qui sont le reflet d'un urbanisme datant du début du XX^e siècle, qui participe d'une réflexion visant à la création d'une cité-jardin bien éloignée des zones villas traditionnelles. Parmi les habitations vouées à la démolition, on peut citer notamment deux villas construites par l'architecte genevois Maurice Braillard, dont les réalisations sont préservées partout ailleurs mais étrangement pas au Mervelet.



Situation actuelle et enjeux

Actuellement, les constructions se réalisent par étapes, au gré des ventes de villas à des promoteurs.

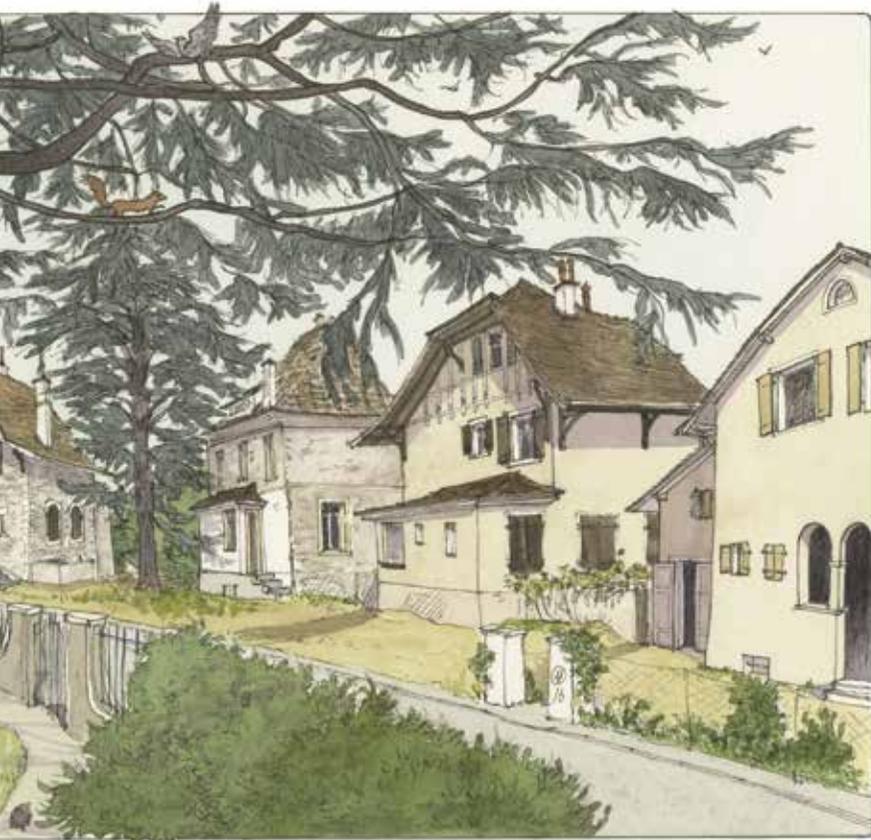
Des densifications ont déjà eu lieu le long de l'avenue Louis Casai. Les habitants s'étaient déjà fortement mobilisés en 1992 contre le premier plan localisé de quartier en lançant un référendum qui avait d'ailleurs

abouti et amené les autorités à renoncer au projet. En 1997, un projet (Federsen) alliant cohérence, croissance progressive et maintien de la qualité du quartier avait été élaboré. Approuvé à l'unanimité par les habitants du quartier, il a hélas été abandonné et remplacé par un projet divisant le quartier en 3 zones, dont 2 préservant à court ou long termes l'existant. Adopté en votation populaire en 2006, il est aujourd'hui en force. Dans

les faits, les tentatives de préemption et de constructions sont constantes mais aucun constructeur ne parvient à obtenir des parcelles de taille suffisante pour un développement cohérent.

On assiste à un anéantissement lent de l'homogénéité et de la qualité de vie du Mervelet, sans que Genève puisse s'enorgueillir dans l'avenir des réalisations prévues dans ce quartier.

Textes : Pic-Vert, Association des habitants du Mervelet
Illustration : Marion Jiranek



Une habitante :

« Et quand ils détruisent ces villas, ils n'épargnent pas les grands arbres. Lorsqu'ils ont massacré le vieux saule, il pleurait toute sa sève, j'ai dû m'absenter, je ne supportais pas de le voir souffrir... »



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
 ANNEE DU JARDIN 2016 ESPACE DE RENCONTRES
 ANNO DEL GIARDINO 2016 SPAZIO PER INCONTRI
 ONN DAL CURTIN 2016 SPAZI PER INSCUNTERS

Témoignage



Anne Fauconnet,
habitante du quartier
du Mervelet

Il était une fois ma grand-mère qui avait des problèmes de santé. Elle avait perdu six de ses frères et sœurs morts de la tuberculose. Donc, en 1924, sur les conseils de leur médecin, elle et son mari décidèrent de quitter le centre-ville et d'aller habiter sur les hauts du Mervelet, au 18, avenue de Riant-Parc, dont la villa vient d'être détruite, pour profiter du bon air de la campagne. Ils y élevèrent leurs deux filles, dont ma mère qui a 95 ans aujourd'hui.

En 1970, j'ai pu emménager dans la villa, avenue du Mervelet, lorsque mon deuxième grand-père Jean Artus a dû la quitter. En arrivant dans ce quartier très tranquille, je fus ravie de voir que la circulation permettait à nos enfants de jouer sans danger dans

la rue et même d'y organiser une course au printemps dans tout le quartier: les «24 Minutes de Riant-Parc» (en référence aux «24 Heures du Mans»). Le trafic était bloqué par la police et les tricycles, vélos, trottinettes, caisses à savon se «battaient» pendant 24 minutes avant de faire la fête.

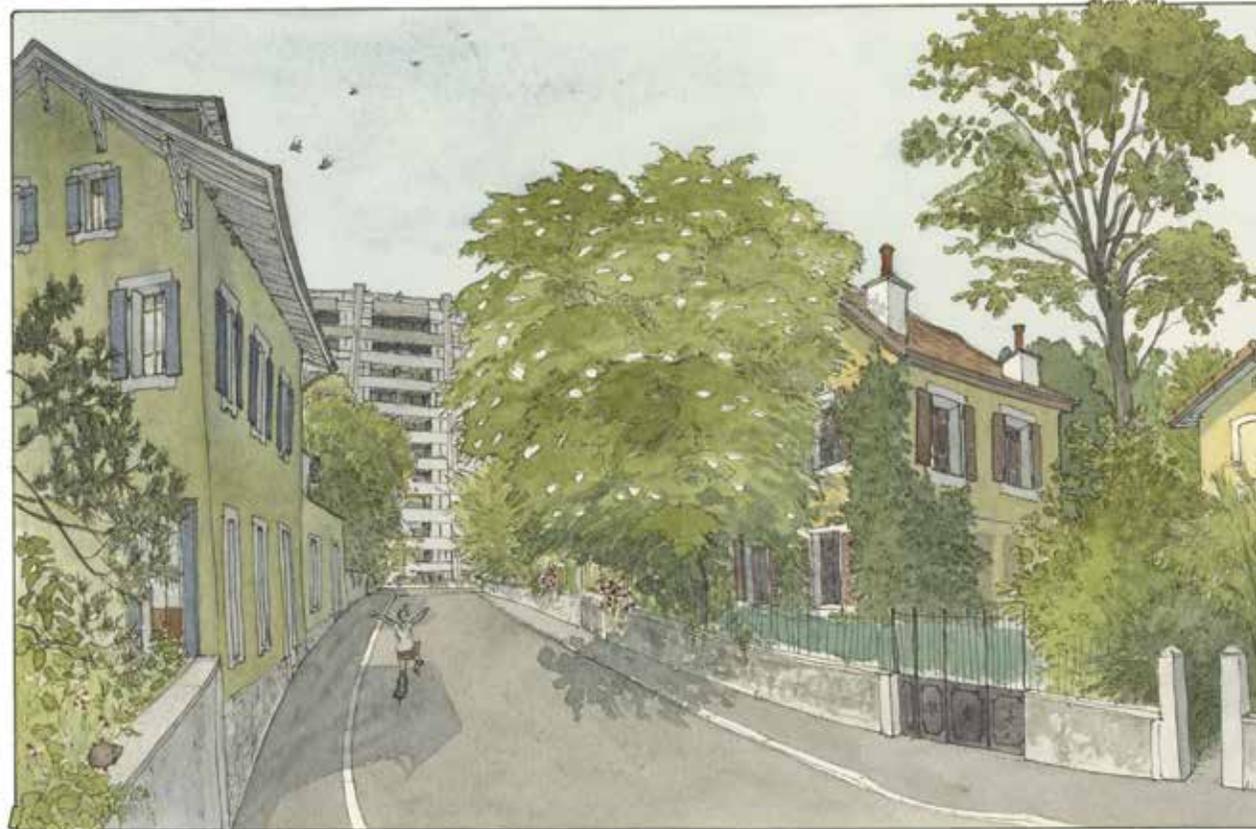
Depuis lors et malgré l'augmentation progressive du trafic, le quartier a encore pu profiter pendant plusieurs décennies d'une certaine tranquillité et d'une bonne cohésion. Pour tenter de préserver ces conditions de vie exceptionnelles, appréciées autant par les habitants indigènes que par ceux du voisinage, nous nous sommes battus et pensions être écoutés par les autorités. Il s'agissait de conserver une qualité de vie à toute une population. Résultat: NEANT! De nombreuses villas ont été détruites pour ériger des barres d'immeubles banales au possible qui effacent tout ce qui aurait pu être imaginé d'intéressant pour les humains, la nature et la faune. Sans parler de l'explosion du trafic de transit dont les conséquences pour la vie du quartier ne paraissent pas avoir été étudiées.

Caractéristique du quartier

C'est en 1800 et sous la domination française que le Petit-Saconnex est constitué en commune. Deux hypothèses existent concernant l'étymologie du nom Saconnex, soit un dérivé du latin *Saconacum* (de *fundum*), le «fond»), soit une référence au domaine d'un dénommé Sacco. En 1930, la commune s'étend du Grand-Saconnex au Rhône. C'est la plus grande commune de l'agglomération urbaine genevoise et sa superficie est de 612 hectares. Il s'agit essentiellement d'une commune rurale, formée, outre de son village, des hameaux du Bouchet, de Saint-Jean, de la Forêt, de Morillon, de la Servette, de Varembe, de Châtelaine, de Beaulieu et de Sécheron. Elle garda longtemps son caractère campagnard du fait qu'elle était reliée à la ville uniquement par deux chemins. La votation de la loi de fusion administrative en 1930 met fin à l'autonomie de la commune du Petit-Saconnex qui est intégrée à la ville de Genève en 1931.

Situation actuelle et enjeux

La plupart des secteurs formant le quartier du Petit Saconnex sont déjà déclassés en zone de développement depuis les années 1950. Mais ce n'est qu'à partir des années 2000 que les projets de densification se précisent. Le quartier de La Forêt est actuellement en pleine mutation urbaine. Les petits immeubles sis le long de la route de la Servette cèdent place à de hauts immeubles accolés à la rue, le cœur du quartier est encore ver-



doyant mais la prochaine étape de densification est déjà très avancée, des plans localisés de quartier ayant déjà été adoptés sur tout le périmètre.

En direction du village du Petit Saconnex, l'avenue Trembley est déjà bordée de hauts immeubles sur un côté et l'on aurait pu espérer que demeure la pénétrante de verdure composée des parcs de la maison de retraite du Petit Saconnex et de Trembley. C'était sans compter sur la volonté de remplacer la petite poche de villas sise en zone de verdure par d'immenses barres d'immeubles.

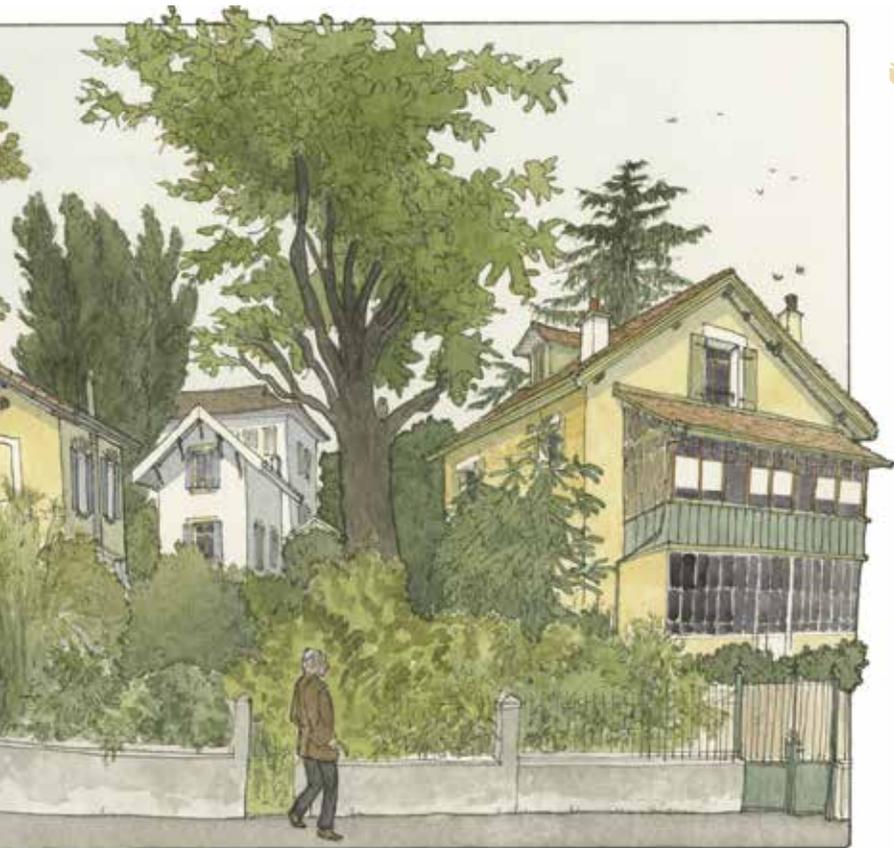
Le village a préservé son caractère, mais pour combien de temps? Le Grand Conseil est saisi de densifier la majeure partie de son périmètre à l'exception du cœur.

Les habitants se mobilisent

De nombreux habitants s'opposent à la destruction de ce patrimoine architectural, dernier village en Ville de Genève, dont l'histoire remonte à 750 ans. Un projet d'urbanisme de l'Etat de Genève projette de déclasser un périmètre compris entre les chemins de la Tourrelle, Colladon, des Crêts, Moïse

Duboule, la Place du Petit-Saconnex et le haut du chemin Pasteur, pour y construire des immeubles. Ce périmètre, comprenant des maisons datant de la fin du XIX^e siècle et début XX^e ainsi que des jardins de charme, forme un ensemble cohérent avec la place du Petit-Saconnex, qu'il protège et prolonge. L'Association pour la sauvegarde du Petit-Saconnex village a adressé une pétition aux représentants de la Ville de Genève et du Canton (P 1957). Malgré les plus de 2000 signatures réunies, cette pétition n'a pas trouvé grâce au Grand Conseil.

Textes : Pic-Vert et Association pour la sauvegarde du Petit-Saconnex village
Illustration : Marion Jiranek



Densité ?

Densité d'une nature, plus dense que le construit densément verdi ! Seul paradis où un sureau peut dépasser en taille le toit d'une maison ! A peine domptés ici, les arbres montrent leur fière canopée en saluant les passants.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR	2016	RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN		ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO		SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN		SPAZI PER INSCUNTERS

Témoignage



*Philippe et Sylvie Demolis,
habitants du chemin de la Tourelle*

Lorsque mes grand parents, tous deux enseignants dans le primaire au Petit-Saconnex, se sont installés dans la maison du chemin de la Tourelle en 1919, le quartier était encore très rural. Auraient-ils pu imaginer tout ce que ce périmètre a subi depuis ? Il faut encore densifier nous ont dit les fonctionnaires de l'Etat

venus vendre leur projet bétonné, pourtant Genève est la ville la plus dense de Suisse ! La qualité de vie n'a pas de prix et lorsque je parle de vie je ne parle pas uniquement de l'espèce humaine qui n'est pas la seule à avoir le droit d'exister ! Ce lieu de vie n'est pas quantifiable en matière d'argent et, pour que le bruit des tronçonneuses et des pelleuses ne couvrent plus celles des oiseaux, l'association de sauvegarde s'est organisée et a récolté plus de 2000 signatures de protestation. Ce poumon de verdure ainsi que ces anciennes petites maisons, héritage patrimonial, devraient être protégés.

Les oiseaux observés à ce jour sont dans le désordre les mésanges charbonnières, bleues, noires, à longues queues, huppées, pinsons des arbres, rouge-gorge, merles, moineaux domestiques, verdiers, étourneaux sansonnets, fauvettes à tête noire, rouges-queues noirs, pies bavardes, geais, sittelles torchepot, pics épeiches, pics verts, troglodytes mignons, roitelets triple bandeaux, pigeons ramiers, gobemouche, grimpereaux des jardins et l'incontournable corneille. Un bon mélange d'essences permet cette diversité. Mon jardin ainsi que celui de ma voisine ont le label Charte des jardins et accueillent également des hérissons, une fouine, un écureuil, un renard et des insectes rares en ville de Genève tels que les sphinx, les fourmillons et les vers luisants. Lorsque j'ai évoqué mon souci par rapport aux arbres qui sont toujours abattus lors d'un projet de densification, on m'a rétorqué que l'Etat en replantera... Oui une nature aseptisée à savoir du gazon et quelques arbres décoratifs ! Cela n'a absolument rien à voir avec la diversité actuelle faite de grands arbres (résineux et feuillus), de buissons propices aux oiseaux, d'un cerisier à haute tige, d'une grande diversité de fleurs des champs butinées par les abeilles et tous les autres insectes, d'un essai de permaculture et enfin d'une végétation exubérante propice à la vie.

Du scénario imposé au scénario concerté ?

En 2010 le Grand Conseil a adopté sans analyse approfondie le PL 10646 déclarant d'utilité publique la réalisation d'un plan localisé de quartier (PLQ) situé à l'angle des rues Maurice Braillard et Moillebeau, sur le territoire de la commune de Genève, Petit-Saconnex, et des bâtiments prévus par ce plan.

Le projet prévoit de réaliser trois bâtiments le long de la route de Moillebeau. Deux belles barres coupant l'horizon et un petit cube en retrait. Des conditions de sécurité et de circulation dangereuses et un dialogue inexistant avec l'Etat ont incité les habitants de ce quartier tranquille à faire opposition au PLQ.

Parmi ceux-ci, un architecte a eu l'idée de dessiner un projet alternatif, mieux intégré au niveau architectural. Leur proposition n'est pas retenue par l'Etat qui, pendant ce temps, préparait déjà sa riposte sous la forme d'un projet de loi pour exproprier matériellement les habitants dont les servitudes croisées empêchent la réalisation de son projet. Au final, la barre d'immeuble a été construite.

A l'extrémité sud du quartier, les habitants se battent contre un autre plan localisé prévoyant lui aussi des barres d'immeubles parallèles à l'avenue Giuseppe Motta. Un premier projet proposé par l'Etat a été annulé par décision de justice, le projet ne correspondant pas au Plan Directeur Cantonal alors en vigueur et qui limitait la densité du quartier, considéré comme zone sensible.



Qu'à cela ne tienne.... La récente validation du nouveau Plan Directeur Cantonal 2030 permet maintenant tous les abus. En effet, si des indices de densité* minimales sont fixées en fonction de zones déterminées dans le canton (densité intermédiaire à forte: 1,8 à 2,5; densité modérée à intermédiaire: 1 à 1,8; densité modérée: 0,8 à 1 et densité faible), aucune ne mentionne d'ID maximum! Cela signifie concrètement que n'importe qui peut, en fonction de ses envies, construire des immeubles de densité forte dans des zones prévues pour des densités modérées ou modérées à intermédiaires. C'est la porte ouverte à tous les abus, tous les opportunistes. C'est la poursuite voir le renforcement de l'incohérence architecturale d'ensemble dont souffrent Genève et ses habi-

tants. C'est malheureusement ce qui se dessine dans notre quartier, ajouté à cela un manque de concertation et de dialogue avec les habitants, bref tous les ingrédients de frustrations et de déceptions sont ici réunis.

Depuis peu, un autre plan localisé de quartier est prévu englobant cette fois-ci le cœur du quartier. La procédure des plans localisés ayant été modifiée depuis 2016, ce PLQ devrait être réalisé en concertation avec les habitants. C'est fort heureux car les habitants sont toujours prêts à faire évoluer leur quartier et à s'impliquer. Sauf que, dans les faits, la Ville de Genève a lancé les études desquelles émergera la nouvelle image du quartier sans même interroger les propriétaires. Comment dès lors imaginer que la vision des

experts en urbanisme choisis par la ville rejoigne «par miracle» celle des habitants? Bref, il y a encore beaucoup à dire et à faire pour améliorer le dialogue entre l'Etat, les promoteurs et les habitants. Pendant ce temps, la vie continue et notre dernière fête de quartier qui s'est déroulée le 3 septembre a rencontré son succès habituel, dans un esprit de convivialité et de solidarité.

* l'indice de densité (ID), sert à déterminer la densité des surfaces constructibles pour le logement et les activités. L'ID est le rapport entre la surface brute de plancher destinée aux logements et aux activités et la surface nette de terrain à bâtir. Un indice de 2.5 permet la construction de 2500 m² de surface brute de plancher sur un terrain constructible de 1000 m².

Textes : Pic-Vert et Association Point-du-Jour
Illustration : Marion Jiranek



Un quartier d'incroyables bâtisses en bois, chalets de la plaine, Des sentiers traversent tous les jardins reliant les familles entre elles. Chacun veille avec bienveillance sur son voisin.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR	2016	RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN		ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO		SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN		SPAZI PER INSCUNTERS

Témoignage



*Claude Gottschall,
habitante du quartier*

Ilot de verdure et de calme en ville : voici comment je qualifierai mon quartier. Construit au début des années 30, alors que les moutons paissaient alentour... Aujourd'hui, notre village gaulois est encerclé par deux grandes avenues longées d'immeubles, d'une armada de nouveaux bâtiments, mais heureusement protégé d'un côté par un magnifique parc qui lui permet de respirer !

Une convivialité chaleureuse s'est perpétuée au fil des années entre les propriétaires des habitations de ce «village». Les enfants ou petits-enfants ont succédé aux premiers propriétaires et ont su garder à ce quartier l'âme qui était la sienne au départ.

Chaque année depuis plus de vingt ans, les habitants ont pris l'habitude de se réunir en fin d'été pour un déjeuner sur l'herbe. Ces réunions se déroulent à tour de rôle dans un jardin différent. Outre d'intenses moments de convivialité, cette fête permet également

de renforcer les liens, de rappeler que l'entraide et la solidarité existent. Elle est certainement un moment fort et très attendu de la vie de notre quartier.

Village gaulois également pour la faune et la flore... Une végétation dense, variée et bien peuplée d'arbres souvent très anciens dont de magnifiques cèdres du Liban et de séquoias. Nous sommes toujours émerveillés d'apercevoir les hérissons, piverts, renards, et ne nous lassons pas d'écouter le chant du merle ou le piaillage des mésanges. Les nombreux passages quotidiens de personnes déambulant dans notre quartier symbolisent parfaitement le plaisir et la quiétude recherchés par un nombre croissant de citadins confrontés aux nuisances de la ville.

La particularité du bâti est tout aussi significative tant par le style que le positionnement des maisons sur leur parcelle. Les chalets «Winkler» typiques de l'époque et rares témoins encore existants d'un style réputé et avant-gardiste sur beaucoup de points. Les immeubles R+2 inscrits au patrimoine, symboles d'une époque où l'on attachait de l'importance à la qualité et à l'espace des appartements mis à la disposition des gens.

Voilà pourquoi j'aime mon quartier.



Un locataire dans une villa « Si j'avais su, je l'aurais achetée pour mes enfants quand c'était encore possible. Goûtez ces fraises. Tout ce jardin... servez-vous! Bientôt, il n'y aura plus rien. »

Caractéristique du quartier

La commune de Lancy a passablement concédé à la construction tant pour le logement que pour les équipements en tout genre. Ligne de tram (TCOB), logements et locaux commerciaux ne cessent de transformer le visage de la commune. Bizarrement, toutes les nouvelles constructions ne dépassent pas les 4 étages alors même que leur situation proche de bonnes dessertes se prêterait à la densification. Tant qu'à raser des villas, comme au carrefour route de Chancy, tangente ouest (route du Pont Butin), ou le long de la route des Marbriers, pourquoi n'a-t-on pas construit des immeubles plus élevés? Au-delà de l'espace économisé au sol, ces hauts immeubles auraient fait office de pare-bruit et pare-poussière pour les quartiers en retrait.

Il est certain qu'aucun promoteur n'aurait rechigné à revoir ses plans pour construire davantage si l'opportunité lui avait été offerte. Le corollaire c'est que les étages non construits devront bien être compensés ailleurs, par la construction de nouveaux bâtiments. Et où mieux que juste à côté? L'équipement en infrastructures n'est-il pas déjà en place? Or, à côté, c'est de la zone villas, celle du Plateau de Saint-Georges.

Situation actuelle et enjeux

Ainsi, le quartier de villas du Plateau de Saint-Georges permet aux habitants de ces immeubles environnants de se rendre, loin du bruit et de la circulation, vers les commerces de la place des Ormeaux, aux enfants, accompagnés ou non, d'aller à l'école primaire du Petit-Lancy, aux

handicapés de Foyer Handicapé ou de Clair-Bois tout près, d'être proménés dans la nature à proximité, aux personnes âgées de la Résidence de la Florimontaine de «s'évader» en toute sécurité dans les petits chemins privés.

Mobilisation des habitants

Depuis 1987, tous les habitants de ce quartier de villas se sont mobilisés pour être partie prenante à l'élaboration du Plan Directeur de Quartier, (PDQ) portant sur la zone de développement 3, allant des abords du cimetière Saint-Georges, à la route de Chancy. Longtemps confidentiel, ce projet a finalement été présenté. Malgré de nombreuses propositions, la pratique habituelle à Genève a bien voulu qu'on nous écoutât, les suggestions faites ne furent pas prises en compte.

En vue du vote par le Conseil municipal, le Groupement pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges, fort de 175 membres, avait financé un contre-projet offrant la même densification que le plan officiel. Il était conçu en forme d'éco-quartier pour éviter les sacro-saintes barres de l'architecture genevoise. Présenté en commission d'aménagement à l'aide d'un architecte urbaniste, notre projet débattu en plénière de la commune, ne trouvât pas grâce à ses yeux. Lorsqu'on veut tuer son chien, on dit qu'il a la gale! «Trop tard! Pas adapté à l'écoulement des eaux, etc, etc.». Le partage du gâteau des parcelles était quasiment fait. Le PDQ liant la commune à l'Etat dans l'aménagement de la partie hors du «Champignon de St-Georges», elle donna son accord au plan officiel sans recours possible.



Témoignage



*Alain Heck,
membre du Comité
du Groupement
pour la Sauvegarde
du Plateau
de Saint-Georges*

La création de l'actuel quartier du Plateau de Saint-Georges remonte au tournant des XIX^e et XX^e siècles, dans un endroit alors réputé pour la qualité de son air, car situé au-dessus des miasmes de la Ville. C'est la raison pour laquelle y ont été édifiés, outre l'Institut Florimont, une grande bâtisse, un hôtel, devenu ensuite pouponnière et qui abrite actuellement des chambres pour travailleurs. Mais le quartier est toutefois essentiellement composé de petites maisons individuelles, initialement destinées à y loger des familles d'ouvriers et d'employés dans des conditions de confort simples mais décentes, ce qui n'allait pas de soi à l'époque. Le charme de ce quartier, qui demeure sans prétention, découle notamment des styles si variés de ses maisons. En effet, les familles qui y vivent n'ont cessé de les transformer, de les agrandir, voire d'en construire de nouvelles au gré des besoins des générations (jusqu'à 5) qui s'y sont succédé et selon les styles des époques successives (chalets inspirés de l'Expo nationale de 1896, Art déco, Art Nouveau etc...). Car, on le voit, elles y restent souvent très longtemps, ces familles! Mais elles savent aussi

accueillir et intégrer de nouveaux habitants, souvent reflets des vagues migratoires successives, ce qui est facilité par le caractère villageois du Plateau de Saint-Georges. Les habitants, aussi bigarrés que leurs maisons, se connaissent, s'entraident et se retrouvent souvent lors d'une fête annuelle au cours de laquelle sont échangées des anecdotes remontant parfois aux arrières grands-parents. Cette version locale de la «Fête des voisins», à laquelle se joignent des habitants des immeubles proches, se nomme depuis des décennies, «Fête du Hérisson». Car, troisième charme de ce quartier, ses petites parcelles abritent une faune locale souvent en danger: rien que dans mon jardin (379 m²!), j'ai dénombré ce printemps, dans la haie variée qui l'entoure, 2 nids de merles, 2 de moineaux, 1 de rouge-queue (dans le garage) et, dans les nichoirs sous le toit de la maison, 2 nids de martinets! Mais la faune terrestre ne manque pas non plus: hérissons, crapauds, orvets, etc... C'est ce tout petit coin de convivialité et de nature que les habitants souhaitent préserver, notamment au travers de leur association, le Groupement pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges. Ils estiment que leur revendication est au surplus moralement justifiée par le fait que leur Commune, dans laquelle leurs familles résident depuis parfois plus d'un siècle, a plus que démontré, au cours du XX^e siècle et depuis le début du XXI^e, sa solidarité avec les nouveaux arrivants. La population de Lancy n'a-t-elle pas plus que sextuplé durant cette période (d'environ 5'000 habitants à plus de 30'000)?

La zone villas «du Champignon», bien décidée à résister contre les projets de déclassement, se mobilisa également contre le Plan Directeur cantonal 2030 dès 2011. Une pétition forte de 2'500 signatures fut déposée sur le bureau du Conseil administratif de Lancy. Ce dernier la transmit au Grand Conseil. Les auteurs purent défendre leurs arguments face à la commission d'aménagement grâce à une audition obtenue de justesse, mais... cette pétition fut enterrée lors du débat en plénière aidée en cela par la verve d'un député Vert, fort peu vert en l'occurrence.

Pour faire front commun, par le droit civil, face aux réitérées tentatives de passages en force des autorités, la mobilisation s'est également traduite par l'établissement et le renouvellement des servitudes réciproques de droits à bâtir.

Face à la volonté de la Poste de fermer le bureau des Ormeaux, une pétition de 2'300 signatures fut également déposée



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

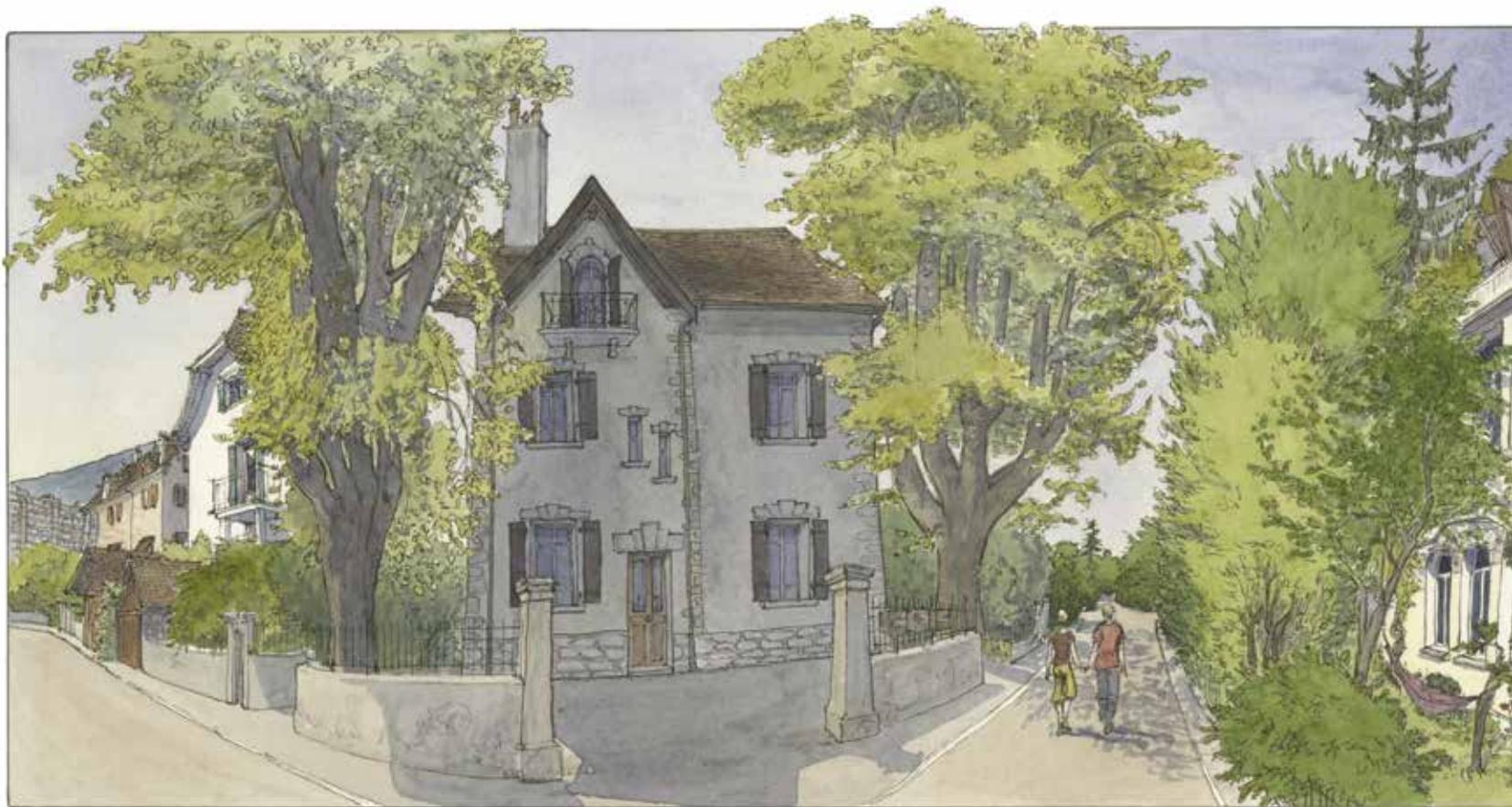
auprès de la commune afin qu'elle démontre son intérêt à maintenir ce bureau desservant les 3'200 ménages du Petit-Lancy. Rien n'y fit, la commune ayant déjà loué à la Poste un nouveau local sis dans un des immeubles réalisés au Quartier des Marbriers.

La législation actuelle tout comme le Plan Directeur cantonal 2030 exerce une pression à géométrie variable selon où l'on se trouve dans le canton. Le partenariat avec Pic-Vert et la solidarité des membres permettent à notre Groupement de résister et de garder le cap!

Afin de ne pas passer sous le rouleau compresseur de la densification, les habitants du Plateau de Saint-Georges devront-ils se mettre en boule comme les hérissons qui parcourent nos jardins? Si le canton de Genève avait la même densité que Lancy aujourd'hui, il y aurait 1'000'000 d'habitants! Personne ne le souhaite.

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN SPAZI PER INSCUNTERS

Textes: Pic-Vert et Groupement pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges
Illustration: Marion Jiraneck



Villas ?

Plutôt habitations locatives à plusieurs familles se partageant de façon très conviviale des jardins luxuriants aux majestueux arbres.

Caractéristiques du quartier

Coincé entre les grands ensembles d'immeubles de l'avenue des Communes Réunies, des Semailles et des Palettes, ce dernier quartier de villas, déjà déclassé depuis près d'une cinquantaine d'années en zone de développement, était dans le viseur de la densification. Comme à leur habitude, Etat et Commune se sont mis à élaborer des plans directeurs et plans localisés de quartier (PLQ) dans leur coin, inspirés principalement par les droits à bâtir des promoteurs immobiliers et non pas par une réflexion sur un urbanisme de qualité. Le résultat, sans surprise: des projets d'immeubles en barre, seule architecture connue à Genève. Mais c'était sans compter sur

les propriétaires individuels de ce quartier, réunis en association, qui ont décidé de prendre leur destin en main et de proposer leur propre PLQ. L'objectif: montrer que l'immeuble en barre sur son pré de gazon uniforme n'est pas une fatalité et que d'autres formes urbaines plus conviviales peuvent permettre de conjuguer densité et qualité de vie.

Situation actuelle et enjeux

En général, le canton déclenche la planification d'un PLQ, lorsqu'il est saisi d'une demande émanant d'un propriétaire (habituellement un promoteur). Jusqu'en 2016, les plans étaient élaborés sans que les autres propriétaires n'y soient associés. Ces derniers, comme d'ailleurs

le Conseil municipal appelé à préavisier les PLQ, découvrent ceux-ci, une fois les blocs alignés sur le papier. Un grand bâtiment rectiligne pouvant se réaliser par étapes, le patrimoine et le parcellaire existants sont rarement pris en compte.

A Lancy, les propriétaires proposent leur propre PLQ

Les PLQ des Semailles n'ont pas échappé à cette triste règle, déclenchant l'ire des propriétaires habitant leurs parcelles. Se disant qu'il y avait mieux à faire en termes de patrimoine bâti et naturel, de typologie, de mobilité, de cohérence territoriale et même de densité, ils ont travaillé tout l'été 2012 à un projet différent. Les propriétaires ont pu exprimer leurs

souhaits. Le dessin a pris forme en tenant compte de l'existant et des réalités des gens qui y habitent.

Une motion (M2115) appuyant leur démarche fut déposée au Grand Conseil. Après un renvoi en commission et plusieurs mois, elle fut adoptée et renvoyée au Conseil d'Etat. Le changement de gouvernement aidant, la commune puis le canton, ont décidé de suivre les habitants et d'accepter la modification d'un des plans localisés de quartier. Ainsi, cinq ans après le lancement de la démarche, grâce à la détermination sans faille de quelques-uns, l'aménagement concerté pourrait, pour la première fois, passer du rêve à la réalité sur ce petit périmètre abritant des habitants engagés.



Témoignage



Sandrine Meyer-Chanson, Présidente de l'Association des Passereaux

Que des préjugés dans le développement urbain de Genève. Un immeuble doit forcément être en forme de barre, très éventuellement en tour. Les propriétaires privés sont forcément des NIMBY (Not in my backyard) égoïstes, dont les

seules motivations sont de retarder les procédures par tous les moyens afin de préserver leur villa - les associer à une réflexion de densification ne sert donc à rien. Un quartier se développe forcément via des promoteurs immobiliers, éventuellement des Fondations de droit public, lorsque les propriétaires privés, dégoûtés ou contraints par la vie, finissent par vendre.

Que d'énergie à déployer lorsque vous avez envie de montrer qu'un urbanisme dense peut être convivial, par exemple en forme d'îlot. Que l'on peut construire à la parcelle pour créer de la diversité, comme en ville, plutôt que de réaliser forcément des barres les plus uniformes possible, donnant à tout nouveau quartier un air de banlieue. Que les propriétaires privés peuvent être intéressés à réfléchir à l'évolution de leur quartier, car ils s'y projettent à long terme, même en immeuble. Que les propriétaires privés sont des promoteurs en puissance, et qu'associés à des coopératives d'habitations, ils peuvent développer des quartiers pensés par les futurs habitants, à l'urba-

nisme novateur, à la vie sociale riche, au bilan énergétique ambitieux, à la qualité de vie infiniment supérieure.

Chaque petit pas vers cette vision est une lutte en soi, pour laquelle il faut mobiliser un nombre invraisemblable d'acteurs, comme si ce que nous proposons était révolutionnaire. Un développement urbain concerté et impliquant les habitants est pourtant la norme dans beaucoup d'autres villes. A Zurich notamment, la concertation est systématique et les coopératives d'habitation détiennent 30% du parc immobilier. Force est de constater que les projets urbanistiques sont également beaucoup plus ambitieux et novateurs qu'à Genève, par exemple «Kalkbreite» où un super quartier a été construit sur un dépôt de tram, ou «Mehr als Wohnen» qui rappelle que l'urbanisme, c'est bien plus que du logement.

Après avoir accompli déjà quelques miracles, avec l'aide très précieuse de Pic-Vert, comme l'introduction de la concertation dans la loi sur l'urbanisme ou l'approbation par le Grand Conseil d'une motion soutenant le projet des habitants, un véritable exploit pour notre petit quartier, nous concentrons notre énergie sur deux îlots où le mirage pourrait devenir réalité concrète : un îlot conçu par les habitants et développé par eux, et un autre sur lequel, en concertation avec l'Etat, il s'agit d'inventer un urbanisme de qualité sur une boucle de tram. Les défis sont encore grands, les montagnes à franchir imposantes, mais en regard du chemin parcouru, nous avons plus que jamais envie de parvenir sur la ligne d'arrivée en prouvant que ce n'est pas une utopie : on peut développer Genève différemment.

Le découpage du projet proposé par les habitants permet de réaliser le quartier par étapes successives sans attendre une éternité d'avoir acquis tous les terrains. C'est donc non seulement une solution réaliste mais également rapide quant à sa réalisation.

Enfin, en montrant, pour la première fois depuis que des déclassements se font dans la zone villas, que l'Etat se préoccupe aussi des habitants des zones déclassées, d'autres propriétaires seraient encouragés à s'unir pour proposer des solutions au logement et éviter ainsi de devoir toujours se cantonner dans la défense à corps perdu de leur patrimoine familial.

Le projet des habitants des Semailles offre une occasion rare de pouvoir rassembler l'Etat, la commune, les habitants et les propriétaires à travers un objectif commun et une réalisation qui tienne compte de chacun.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR 2016 RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN SPAZI PER INSCUNTERS

Textes: Pic-Vert et Association des Passereaux
Illustration: Marion Jiraneck

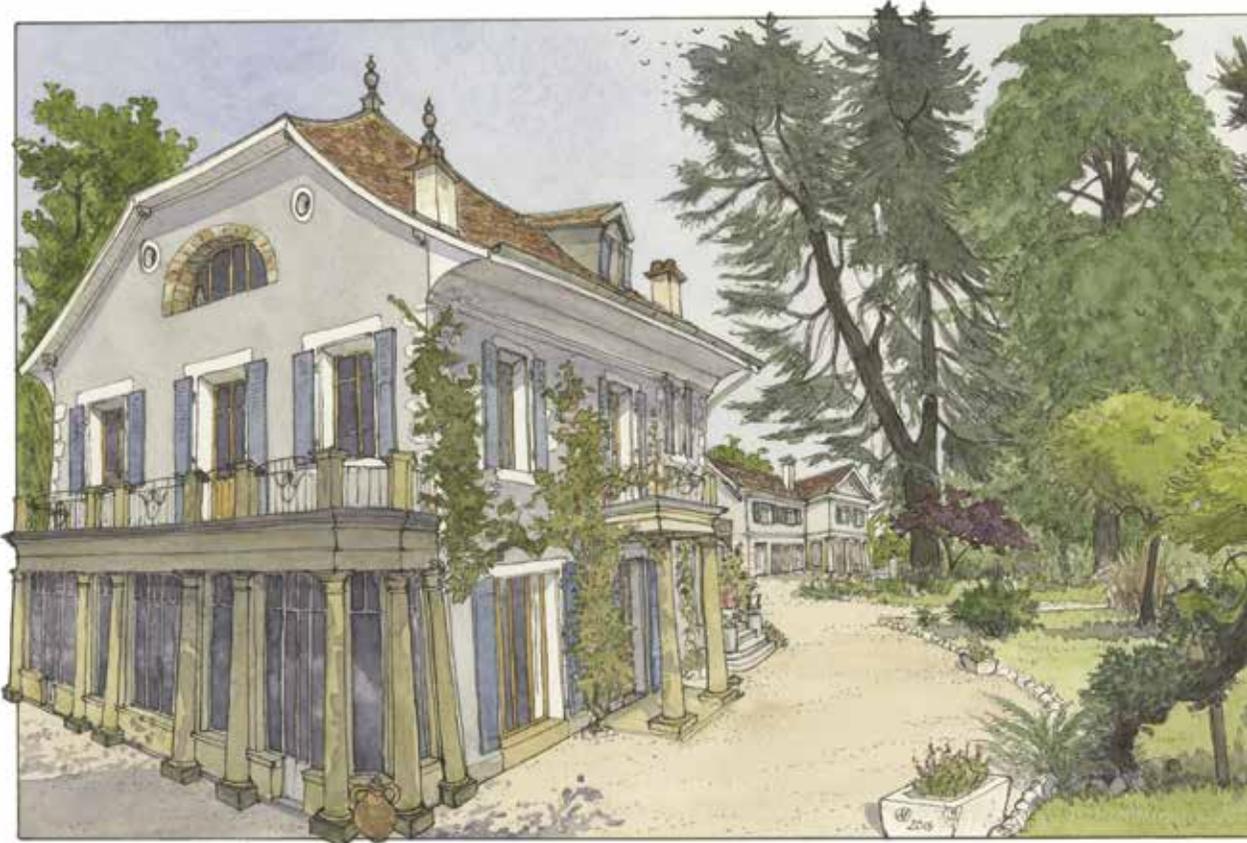
11 CONCHES, COMMUNE DE CHÊNE-BOUGERIES

Caractéristiques du quartier

Ce n'est pas un hasard si c'est dans ce quartier que la Charte des Jardins a vu le jour, c'est un havre de verdure apprécié par ses habitants humains mais aussi pour la faune sauvage. L'étendue des jardins, leur contiguïté, leur végétation ancienne et majestueuse, offrent des aires de repos, des couloirs de déplacement sûrs et une nourriture abondante à quantité d'espèces. Les grands arbres souvent centenaires aux branches entrelacées au-dessus des chemins d'accès, sont appréciés par les écureuils et les taillis, nombreux et touffus, par les hérissons, les blaireaux, les renards, etc.

La volonté cantonale de préserver la biodiversité voudrait donc que l'on épargne ce quartier unique de la densification. Eh bien non, le plan directeur entend le densifier tout en respectant les principes du développement durable, principes qui impliquent aussi le respect des ressources naturelles. Or, dans la densification la zone villas prévue par le plan directeur cantonal, seuls les espaces publics sont considérés comme nécessaires à la biodiversité en milieu urbain. S'il était un seul quartier pour prouver le contraire ce serait celui de Conches à n'en pas douter. «La zone villas de Conches s'est révélée la plus riche du canton pour la densité d'oiseaux nicheurs, toutes espèces confondues. En effet, plus de 800 territoires d'oiseaux ont été trouvés dans un seul carré kilométrique de ce quartier, alors que la moyenne pour le canton se situe aux alentours de 380 territoires» Texte tiré de l'Atlas ornithologique du canton de Genève. CQFD

La Paumière: Les habitants et la commune proposent des solutions pour leur quartier en appliquant les normes mises en place par l'Etat.



A Conches, c'est une véritable révolution qui se prépare. Ce quartier abrite aujourd'hui à peu près 1'000 ménages. Au lieu-dit La Paumière, les plans de l'Etat à court terme (4-5 ans), prévoient d'en ajouter 650 à 700. Le périmètre d'environ 66'000 m², englobe les parcelles dites FLPAI, Roch et Université. A moyen terme (avant 2030) cette densification se poursuivra avec les parcelles le long de l'avenue George Werner et de la zone comprise entre les chemins du Velours, du Clos du Velours, de Fossard, de la Paumière et de la route de Malagnou. A la fin 2030, Conches devrait avoir perdu 25% de sa zone villas et doublé sa population.

Conches qui était le quartier avec la biodiversité la plus importante du canton (nombre d'oiseaux, petite et moyenne faune, insectes et orchidées) du fait de la qualité de ses arbres et prairies verra sa nature disparaître au profit de grands immeubles de 9 étages + rez + attique selon les canons de l'Etat.

Au vu de ce désastre écologique, environnemental et humain, les habitants ont décidé de se prendre en main et de proposer leur propre projet sur les parcelles dites FLPAI, Roch et Université, tout en respectant à la lettre la Loi Générale sur les Zones de Développement (LGZD) et le règlement d'application de l'Indice d'Utilisation du Sol (IUS). Une architecte urbaniste a donc été engagée par les habitants (représentés par le biais de l'Association des Intérêts de Conches, AIC) et la majorité des propriétaires concernés. Le mandat donné était simple mais difficile à réaliser: éviter les barres d'immeubles proposées systématiquement par l'Office de l'Urbanisme (OU) et construire en respectant les gabarits de la zone villas puisque tous ces développements se trouvent au milieu de la zone villas et n'ont aucun lien avec la ville existante.

Après 18 mois de travaux et une soixantaine de séances de concertation avec les propriétaires, les voisins, l'association de quartier et

les autorités de Chêne-Bougeries, le projet Malagnou Paumière de l'architecte urbaniste Lauren Baddeley a fait l'unanimité. En effet, le projet respecte les gabarits de la zone villas en périphérie des parcelles concernées (les voisins directs ont donc des bâtiments compatibles avec la zone villas) et sont légèrement plus hauts au centre (partie non visible par ces mêmes voisins) et permet d'offrir, en prime, un parc plus grand que celui des Tranchées. Enfin les accès routiers sont résolus sans encombrer le quartier, sans dérégler la route de Malagnou et permet au projet d'être réalisé en plusieurs phases donc sans devoir obtenir simultanément les accords de toutes les parties.

Le seul opposant c'est l'Etat car il ne veut pas prendre en compte ses propres règlements (comme le fait de ne pas comptabiliser les m² des terrains abritant une maison méritant un classement au patrimoine avec le degré le plus élevé) ou en chargeant le projet en imposant 15% de surface brute construite



La Paumière,

une des dernières grandes propriétés caractéristiques de Conches: maison de maître avec dépendances, allées ombragées se faufilant parmi des arbres centenaires et, à proximité, le verger haute-tige, mémoire d'un patrimoine rural traditionnel ayant disparu de nos campagnes, sacrifié sur l'autel du rendement agricole.



VISITE GUIDÉE

Inscription obligatoire sur geneve.assprop.ch/visites-guidees/

GARTENJAHR	2016	RAUM FÜR BEGEGNUNGEN
ANNEE DU JARDIN		ESPACE DE RENCONTRES
ANNO DEL GIARDINO		SPAZIO PER INCONTRI
ONN DAL CURTIN		SPAZI PER INSCUNTERS

Textes: Pic-Vert et Association des Intérêts de Conches
Illustration: Marion Jiraneck

Témoignage



Alain Burri,
Vice-président
de Pic-Vert Assprop
Genève et habitant
du quartier

Un quartier ancien où la biodiversité est très importante...

En traversant le quartier de Conches, la première chose qui frappe est la hauteur et l'âge des arbres. Ces centenaires déploient leurs branches au-dessus des ruelles du quartier tant appréciées par les promeneurs et les cyclistes qui profitent ainsi de l'ombre et de la fraîcheur apportée par l'important feuillage. Le chant des oiseaux est omniprésent car ces vieux arbres abritent la population d'oiseaux la plus dense du canton.

Conches étant constitué de terrains assez humides, on y trouve des mini sources d'eau et un nombre de batraciens incroyable

sans oublier une belle population de renards, hérissons, fouines que l'on croise surtout le soir ou très tôt le matin. Le quartier étant ancien, les gazons ressemblent davantage à des prairies fleuries où butinent de nombreuses abeilles (grâce à nos apiculteurs bénévoles) et toutes sortes d'insectes.

Le quartier se caractérise également par ses belles demeures multi-centenaires entourées de grands terrains. Pas encore morcelés, ils attirent les convoitises de l'Etat, non pas pour y faire les parcs de demain, mais pour y construire le plus de logements possible. Parmi ces demeures, la maison de maître de la famille Roch (illustrée ci-contre) abritait à l'époque un relais pour changer les chevaux qui faisaient la navette vers le Salève.

Enfin, on ne manquera pas de mentionner le banc historique du rondeau des Bougeries qui possède deux étages pour permettre aux personnes désirant se reposer de poser leur chargement sur la planche supérieure.

supplémentaire afin d'abriter des locaux à vélos au rez des constructions et des espaces communs alors que le projet des habitants prévoit un beau parc public et des parkings à vélos souterrains.

Au final, la solution de l'Etat prévoit (sans surprise) des immeubles de 9 étages, + rez + attique et aucun parc digne de

ce nom. Tout le quartier s'y oppose et luttera comme un seul homme ce qui retardera la livraison des premiers appartements d'une dizaine d'années alors que le projet initié par les habitants (550 logements) aurait déjà pu être livré (le projet étant prêt depuis plus de 2 ans).

L'Etat ne semble viser que la version maximaliste (650 logements) quitte à attendre

cinquante ans pour la réaliser complètement (comme au Mervelet, au Velours, à la Grande Boissière, etc.).

Alors concertation ou dialogue de sourd avec l'Etat? Pour l'instant et dans l'attente d'une décision politique, c'est malheureusement le dialogue de sourds.



Un numéro vous manque ?
Prenez contact avec notre secrétariat
et nous nous ferons un plaisir
de vous le faire parvenir.

☎ 022 810 33 20

Adhérez à l'Assprop



Formulaire d'adhésion à renvoyer au secrétariat

Assprop.ch - Chemin de Grange Collomb 32 - 1212 Grand Lancy

L'adhésion peut également s'effectuer 'en ligne' www.assprop.ch

Canton sur lequel se trouve le bien immobilier Genève Vaud Autre (spécifiez) _____

Le soussigné demande son adhésion à l'Assprop en tant que propriétaire co-propriétaire locataire

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Nationalité _____

E-mail _____ Année de naissance _____

Rue _____ No _____

No postal _____ Localité _____

No de tél. privé _____ No de tél. prof. _____

L'adresse privée ci-dessus ne correspond pas à celle du bien dont je suis propriétaire ou co-propriétaire.
L'adresse du bien immobilier est la suivante:

Rue _____ No _____

No postal _____ Localité _____

Les statuts de l'Assprop sont disponibles sur le site Internet www.assprop.ch
Finance d'entrée de 20 CHF + cotisation annuelle 100 CHF.

Date _____ Signature _____

Comment avez-vous découvert l'association? _____
